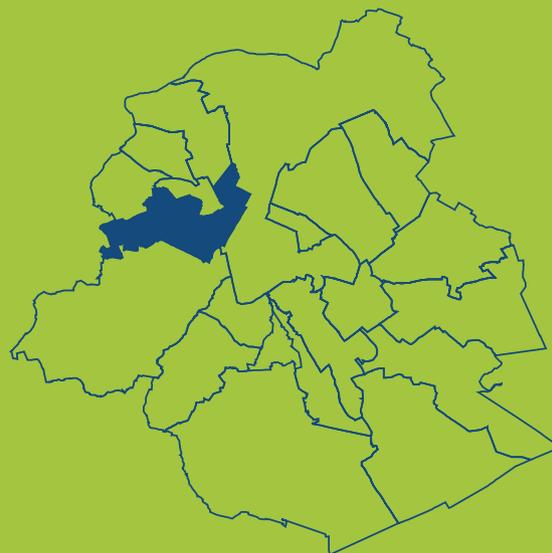


PRÉAMBULE.....	2
1 INTRODUCTION ET SYNTHÈSE.....	3
2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE.....	9
2.1 Population totale.....	9
2.2 Structure de la population par âge et par sexe.....	10
2.3 Ménages.....	12
2.4 Multiculturalité.....	15
3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	17
3.1 Statut socio-économique de la population.....	17
3.2 Marché du travail.....	19
3.3 Revenus et sources de revenus.....	21
4 SANTÉ.....	30
4.1 État de santé général.....	30
4.2 Santé des jeunes enfants.....	34
5 ÉDUCATION.....	39
5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel.....	39
5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire.....	40
5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire.....	41
6 LOGEMENT ET CADRE DE VIE.....	42
COLOPHON.....	43

Fiche n° 12

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Edition 2/2010



COMMISSION
COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE
– COHÉSION SOCIALE



OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ
ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-
CAPITALE – COMMISSION
COMMUNAUTAIRE COMMUNE



UNIVERSITÉ LIBRE DE
BRUXELLES – IGEAT



PRÉAMBULE

Ce document constitue la fiche n°12-Molenbeek-Saint-Jean des «Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise».

L'objectif de ces fiches est d'offrir aux décideurs et aux acteurs locaux un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et de les aider à orienter leurs stratégies.

Dans le cadre de son décret «Cohésion sociale», la Commission communautaire française (**COCOF**) a commandité un outil permettant d'appréhender statistiquement les problèmes et besoins des communes bruxelloises en matière de cohésion sociale, qui ont été confrontés avec les réalités vécues par les acteurs sur le terrain. Des comparaisons intra-communales (par secteurs statistiques) et communales-régionales (entre les communes et le niveau régional) y sont opérées.

Les différents documents qui composent cet outil ont été réalisés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (**ULB-IGEAT**) en collaboration avec l'**Observatoire de la Santé et du Social**. Cet état des lieux a été présenté aux différentes concertations locales et confronté à la réalité vécue par les acteurs sur le terrain afin de signaler d'éventuels besoins et problématiques non répertoriés dans l'état des lieux statistique. Cette analyse soutient le travail des coordinations locales au niveau communal, en vue de la préparation du nouveau plan quinquennal 2011-2015.

Étant donné que les fiches intéressent également un public plus large, l'Observatoire de la Santé et du Social a traduit les fiches communales.

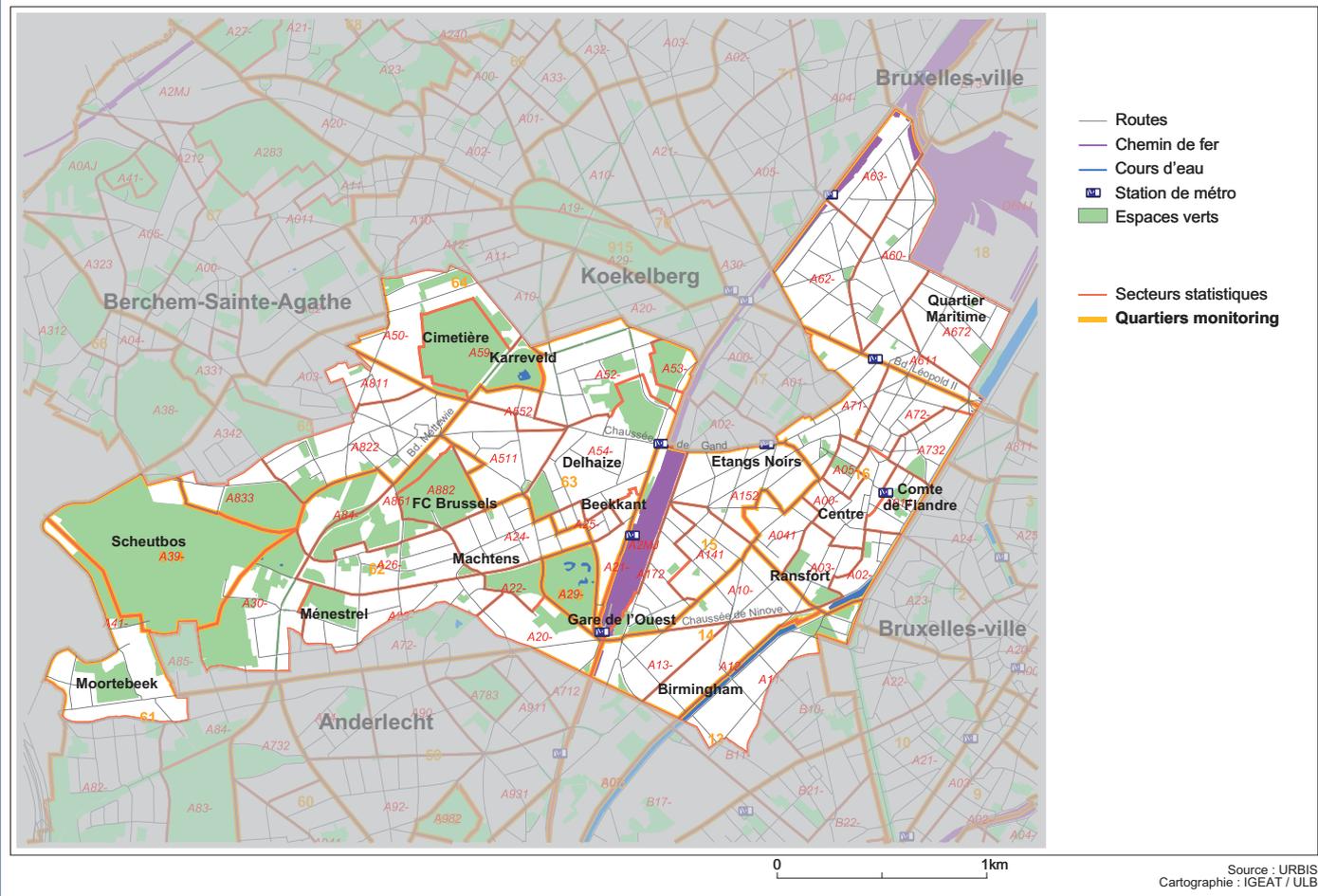
Il s'agit concrètement d'une actualisation et d'un développement des fiches communales de l'Observatoire reprenant les statistiques sanitaires et sociales par commune. Des indicateurs liés au logement et à l'enseignement (avec des chiffres provenant aussi bien de la Communauté française que de la Communauté flamande) sont également inclus. À côté des 19 fiches communales et d'une fiche pour la Région, un mode d'emploi aide les acteurs locaux dans l'interprétation des données de leur commune. Un troisième et dernier document intitulé «sources et références» guide les utilisateurs dans leurs éventuelles recherches personnelles dans les données chiffrées de base.

Cet ensemble de fiches est complémentaire des rapports de l'Observatoire de la Santé et du Social («Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», «Baromètre social annuel», «Tableau de bord de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale»,... tous consultables et téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social (www.observatbru.be) et des instruments développés par l'**IBSA (Monitoring des Quartiers)**, Indicateurs statistiques, Baromètre conjoncturel). Les commentaires des données présentées seront donc réduits et nous vous invitons à vous reporter à la lecture de ces autres documents pour plus de précision.

Les chiffres pour la commune de Molenbeek-Saint-Jean sont comparés soit à la valeur moyenne pour la Région bruxelloise, soit à l'étendue des valeurs existantes pour les différentes communes. Par «Région» ou «Région bruxelloise», on entend la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes).

I. INTRODUCTION ET SYNTHÈSE

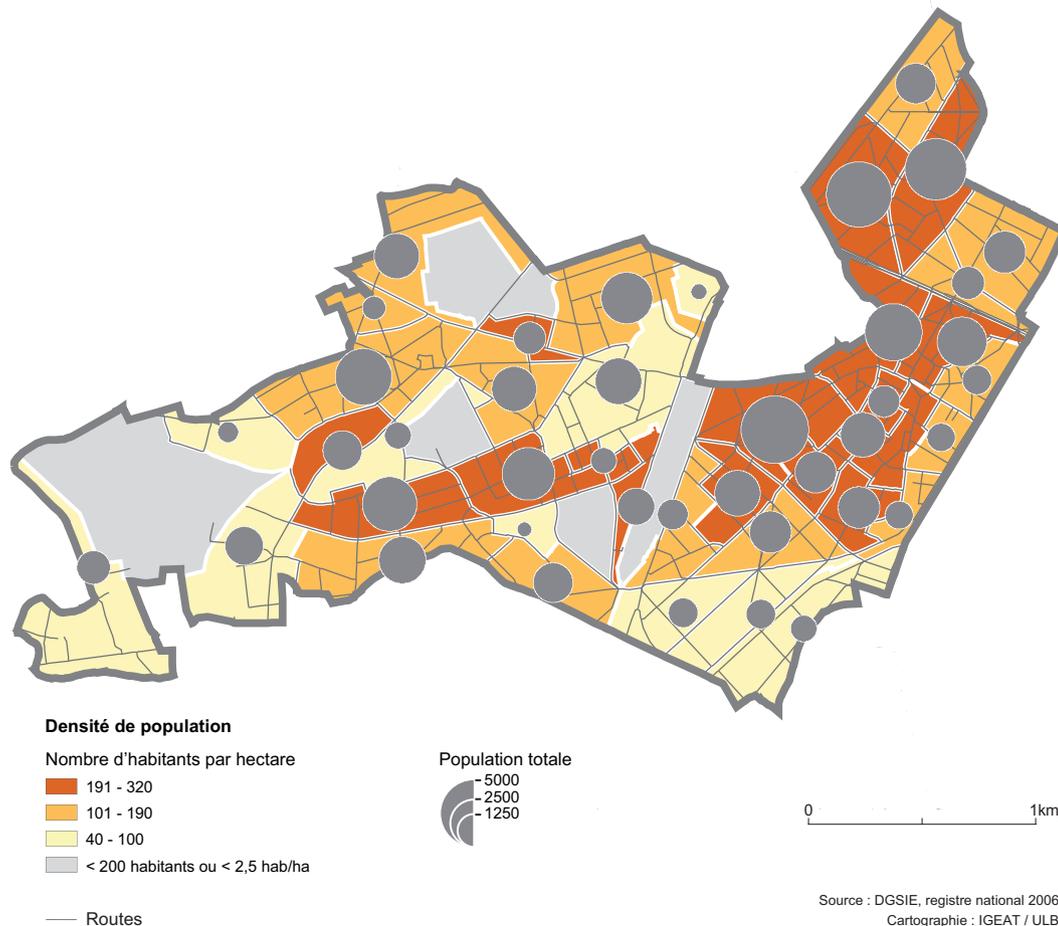
Carte 1 : Carte de repérage de Molenbeek-Saint-Jean.



Cette carte de repérage permet de visualiser les découpages dans lesquels sont présentés les statistiques infra-communales. Les secteurs statistiques sont délimités en rouge sur la carte. Leurs identifiants sont composés d'un préfixe (21012 pour Molenbeek-Saint-Jean) et d'un suffixe indiqué également en rouge sur la carte (A00-, A011, ...). Les codes, dénominations, populations et densités de population de chaque secteur sont repris dans une liste disponible à la fin du mode d'emploi et sur une carte visualisable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Les quartiers du **Monitoring des Quartiers** sont délimités en orange, leurs numéros sont également en orange sur la carte. Il s'agit d'agrégats de secteurs statistiques, mais les limites de ces quartiers ne concordent par contre pas toujours avec les limites communales car ils peuvent être à cheval sur plusieurs communes, comme ici dans le cas du quartier «64 Hôpital français» situé au nord de la commune. Les quartiers ainsi que les secteurs statistiques qui les composent sont également repris à la fin du mode d'emploi.

Carte 2 : Répartition de la population de Molenbeek-Saint-Jean au 01/01/2006.



Molenbeek-Saint-Jean est située à l'ouest de la Région bruxelloise et est bordée au nord par Laeken (Bruxelles-Ville), Jette, Koekelberg et Berchem-Sainte-Agathe, à l'est par le canal et la partie centrale de Bruxelles-Ville, au sud par Anderlecht et à l'ouest par Dilbeek. La commune est très hétérogène. On observe une scission très nette, marquée par les voies de la gare de l'Ouest, entre le bas Molenbeek à l'est qui fait partie

de la ceinture urbanisée dès la première moitié du 19^{ème} siècle, et la partie ouest de la commune, d'urbanisation plus récente. Les Chaussées de Gand et de Ninove, le Boulevard Léopold II et le Boulevard Mettwie sont les principaux grands axes de circulation traversant Molenbeek. Du fait de son industrialisation précoce, la commune atteindra son premier pic historique de population à la veille de Première Guerre mondiale, avec

73 000 habitants. Après une légère diminution, l'effectif de la population stagnera avant de croître à nouveau de manière marquée à partir de la fin des années 1990. Molenbeek comptait 83 674 habitants au premier janvier 2008, soit près de 8 % de la population de la Région.

Tout l'est de la commune, le Molenbeek «historique» compris entre la gare de l'ouest et le canal ainsi que le quartier «Maritime», compris entre le boulevard Léopold II et le site de Tour et Taxis, est très densément urbanisé. Les anciennes maisons ouvrières et les petits immeubles de rapport ⁽¹⁾ y sont largement dominants, parfois mêlés à des immeubles de logements sociaux plus récents. On trouve de multiples cités ouvrières dans l'ensemble de la commune, mais particulièrement à l'ouest où elles prennent parfois la forme de cités jardins. Bien que l'ouest de la commune ait été largement urbanisé après la Seconde Guerre mondiale, essentiellement sous la forme d'immeubles à appartements de taille très variée, l'axe de la chaussée de Gand est ponctué d'un bâti plus ancien. Les seuls espaces inhabités de la commune sont l'emprise ferroviaire de la gare de l'ouest, qui marque une réelle coupure topographique et sociale dans la commune, et le plateau du Scheutbos, vaste espace vert semi-rural à l'extrémité ouest de la commune. La gare de l'ouest fait cependant l'objet de vastes projets de reconversion.

La proportion de jeunes dans la **population** est particulièrement élevée à Molenbeek-Saint-Jean, tandis que la proportion de personnes de plus de 65 ans est légèrement plus faible que dans l'ensemble de la Région. La population jeune se concentre dans les quartiers de l'est de la commune, caractérisés par une forte présence immigrée, alors que les personnes âgées sont localisées essentiellement dans l'ouest. Les ménages d'une personne sont proportionnellement moins fréquents que la moyenne régionale alors que les familles avec enfants (en ce compris les familles monoparentales) sont nettement surreprésentées. Les familles nombreuses représentent une part très significative des ménages à Molenbeek-Saint-Jean. C'est la seule commune avec Saint-Josse-Ten-Noode où cette proportion dépasse 5 %.

Une grande part de la population est de **nationalité** belge (75 %), les non-Belges représentant près d'un quart de la population. La part des étrangers issus du Maghreb est

nettement supérieure à la moyenne régionale, tout comme celle des personnes originaires du reste de l'Afrique. On observe une forte présence de familles issues de l'immigration (bien qu'en partie de nationalité belge suite aux naturalisations et aux naissances sur le sol belge), essentiellement d'origine maghrébine. Elles habitent surtout dans la partie est de la commune, le Molenbeek au passé ouvrier. Les Italiens et les Espagnols ainsi que les personnes issues des pays entrés récemment dans l'Union européenne (Pologne, Roumanie) sont assez présents dans la commune, sans toutefois être surreprésentés par rapport à la moyenne régionale. Les autres ressortissants de l'Europe de 15 sont nettement sous-représentés parmi les étrangers. Marquée de manière visible dans le paysage, notamment par les commerces, la présence maghrébine est ancienne. Le profil des non-Belges montre bien le renouvellement constant de la population communale mais sans modification profonde du profil de migrants qui caractérise cette commune d'immigration ancienne.

Situé en première couronne et seconde couronne occidentale⁽²⁾, la commune de Molenbeek est caractérisée par une population au **profil socio-économique** diversifié, mêlant essentiellement des ménages des classes populaires et de la classe moyenne. Cela se traduit par un niveau moyen de revenu imposable très inférieur à la moyenne bruxelloise, particulièrement à l'est de la commune et autour du centre historique, où résident beaucoup d'habitants des classes populaires issues de l'immigration. Les déclarations avec un faible revenu, souvent de remplacement (en ce compris les pensions), sont très nettement surreprésentées dans la commune. La situation est meilleure dans l'ouest, où réside une proportion plus importante de ménages de la classe moyenne. À l'échelle communale, les **taux d'activité** ⁽³⁾ sont légèrement supérieurs à la moyenne régionale à tous les âges (à l'exception des 15-24 ans) pour les hommes et inférieurs à la moyenne pour les femmes. Bien que ce schéma s'atténue avec les générations, c'est là un effet des faibles taux d'activité féminins des quartiers de l'est de la commune à forte proportion maghrébine. Et ce malgré le fait que les taux d'activité féminins sont tirés vers le haut par la présence des classes moyennes à l'ouest de la commune, où les femmes sont beaucoup plus souvent sur le marché du travail, assurant ainsi deux revenus au

(1,2,3) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

ménage. Les employés du secteur privé ou public constituent l'essentiel des travailleurs à Molenbeek, mais les ouvriers sont nettement surreprésentés par rapport à la proportion moyenne bruxelloise, surtout dans l'est de la commune. Le **taux de chômage** ⁽⁴⁾ communal est largement supérieur à la moyenne bruxelloise, tant pour les hommes que les femmes. Ici encore les écarts entre le Molenbeek historique et le reste de la commune sont très importants : le taux est deux fois plus élevé dans l'est de la commune. L'absence d'emploi est fréquente et concerne souvent les jeunes dans le centre historique. Dans le reste de la commune, le chômage est nettement moins élevé et présente un profil plus âgé et féminisé. La proportion de la population qui vit d'un revenu d'insertion sociale ou d'une allocation de remplacement est nettement plus importante à Molenbeek que dans l'ensemble de la Région. Toutes les classes d'âge figurent parmi les bénéficiaires, les jeunes étant proportionnellement plus souvent concernés.

La part des habitants se déclarant en mauvaise **santé** est supérieure à la moyenne régionale. Les **taux de mortalité** ⁽⁵⁾ sont supérieurs à ceux observés pour l'ensemble de la Région. Les décès suite à des maladies cardiovasculaires ou respiratoires sont proportionnellement plus fréquents (chez les hommes et les femmes), ainsi que ceux liés aux maladies infectieuses et parasitaires (chez les femmes). Le **taux de natalité** ⁽⁶⁾, à la hausse ces dernières années, est le plus élevé de la Région, ce qui s'explique par la part significative des jeunes adultes dans la population de Molenbeek mais aussi par le taux de fécondité des populations issues de l'immigration, qui reste plus élevé. La commune abrite une population précarisée importante, ce qui, avec la forte natalité, a pour conséquence que de nombreux enfants naissent et grandissent dans des foyers sans revenu du travail. Les mères seules et les mères très jeunes sont également surreprésentées. La mortalité fœto-infantile est plus importante pour enfants nés des mères rédisantes à Molenbeek-Saint-Jean.

Dans le cadre de l'**enseignement** secondaire, les filières techniques et surtout professionnelles sont proportionnellement nettement plus suivies que la moyenne régionale par les jeunes résidant à Molenbeek. La part de jeunes suivant la filière générale est donc très nettement sous la moyenne régionale. Le retard scolaire touche fortement les jeunes de la commune, ce dès la fin du primaire et particulièrement pour les garçons.

À l'issue de l'enseignement obligatoire, ils sont, malheureusement assez logiquement, beaucoup moins nombreux à suivre des études supérieures, surtout dans les quartiers de l'est de la commune et dans la concentration de logements sociaux, où les parents sont aussi moins souvent universitaires ou même titulaires d'un diplôme secondaire général. Dans ces quartiers, le niveau de qualification pose des problèmes d'insertion sur le marché du travail. Ces difficultés sont amplifiées par le fait que, à diplôme égal, on observe aussi proportionnellement plus de chômeurs qu'attendu en fonction de la moyenne régionale. Cela suppose des problèmes d'orientation professionnelle ou certaines formes de discrimination touchant spécifiquement cette population. La situation dans l'ouest de la commune, hors logement social, est moins négative bien que les niveaux de formation suivis et acquis soient généralement assez moyens. Mais pour ces classes moyennes, cela semble poser moins de problème d'insertion sur le marché du travail.

Commune partagée entre la première et la seconde couronne, Molenbeek a un **parc immobilier** assez hétérogène. On notera l'importance de l'offre en logement social (plus de 10 %, ce qui est beaucoup à l'échelle de la Région). La moyenne communale de 78 % de logement datant d'avant 1961 est largement dépassée dans le centre historique compris entre le canal et la Gare de l'Ouest mais aussi dans les cités-jardins. L'habitat est nettement plus récent dans l'essentiel de l'ouest de la commune, sauf le long de la chaussée de Gand. Dans les quartiers anciens et les cités-jardins, les logements sont nettement moins confortables, certains équipements étant parfois manquants (salle d'eau, chauffage central) et les superficies plancher plus réduites. Le confort et l'état sont bien meilleur dans les quartiers plus récents. Selon les habitants, l'état intérieur pose souvent problème suite à la vétusté de certaines installations. Dès que l'on sort des vieux quartiers, l'aspect extérieur, l'esthétique et la propreté sont mieux appréciés. La tranquillité mais aussi la propreté sont jugés très sévèrement sur quasiment tout le territoire communal, mais de manière encore plus critique entre le canal et la Gare de l'Ouest. Au-delà de cette coupure ferroviaire, l'offre abondante de parcs publics améliore la perception des espaces verts. Notons que

(4,5,6) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

la part des ménages ayant accès à un jardin privé est très faible dans la commune car les appartements sont très répandus. L'absence d'espaces verts est donc particulièrement critique près des rives du canal.

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune de Molenbeek :

- La précarité financière d'une bonne partie de la population, surtout dans les vieux quartiers et les logements sociaux, traduit un taux de chômage important mais aussi des emplois moins qualifiés et donc moins rémunérés. La question de la qualification se pose de diverses manières. Tout d'abord, le profil moins qualifié et de plus en plus inadapté au marché de l'emploi bruxellois tend à se reproduire de génération en génération. Il est certain que les jeunes font aujourd'hui de plus longues études, mais du fait de l'élévation généralisée des niveaux scolaires, l'écart avec les mieux formés reste important. Les problèmes de maîtrise de la seconde langue nationale, de choix des filières mais aussi potentiellement de discrimination à l'embauche font que l'insertion sur le marché de l'emploi de ces jeunes, souvent issus de l'immigration, reste problématique.
- La précarité financière d'une grande partie de la population se traduit également dans ses conditions de logement, particulièrement dans les quartiers où le bâti est ancien, et ce tant dans le parc résidentiel privé que social. Les mauvaises conditions socio-économiques ont aussi un effet direct sur l'état de santé de la population.
- Le logement social constitue une part importante du logement de la commune. Outre les coûts que l'héritage d'un parc ancien mais aussi de certains grands immeubles plus récents peuvent induire, il faut continuer à gérer la concentration croissante des populations les plus précarisées dans ce segment de l'offre locative, déjà largement saturé.
- Les jeunes enfants sont très nombreux dans la commune et la natalité est en nette croissance. Le nombre absolu de naissances est très élevé dans la commune (1 720 naissances en 2007).
- Parallèlement, Molenbeek-Saint-Jean devra encore pendant de nombreuses années faire face au vieillissement de sa population, surtout dans la partie ouest de la commune mais aussi, au sein des communautés immigrées. Bien que l'âge moyen n'augmente plus depuis quelques années, les personnes (très) âgées sont encore nombreuses, que ce soit dans le logement social ou le secteur locatif privé. Cela multiplie donc les types de besoins et les infrastructures nécessaires, pas toujours aisément conciliables.
- La situation peut apparaître comme plus favorable dans l'ouest de la commune, dont la population active est largement constituée de classes moyennes laborieuses, en ce compris les personnes d'origine immigrée mieux insérées sur le marché du travail et quittant dès lors les vieux quartiers. Cependant, la position dans le marché de l'emploi des classes moyennes tend à se fragiliser, notamment du fait de niveaux de formation intermédiaires plutôt que supérieurs. Il ne faut pas perdre de vue que les salaires ne sont pas parmi les plus élevés à l'échelle de la Région, comme en témoigne le niveau de revenu imposable. Dans ce contexte, l'augmentation du chômage peut mettre à mal les ménages où deux emplois sont nécessaires pour assurer l'équilibre financier.
- Molenbeek est une commune très anciennement industrialisée, surtout dans sa partie proche de l'axe du canal. C'est là que l'espace public est le plus difficile à aménager, devant concilier besoin de la population (plus jeune qu'en moyenne dans la Région) et contraintes des nombreuses activités économiques insérées dans le tissu urbain. L'espace public est limité, à fortiori les espaces verts. C'est aussi là que se pose le problème de la reconversion des friches industrielles.

Informations sur l'offre sociale-santé : www.bruxellessocial.be

Bruxelles Social en ligne (www.bruxellessocial.be) développé par l'asbl Centre de Documentation et de Coordination sociales permet un accès gratuit, simple et rapide aux organisations sociales-santé francophones, néerlandophones et bilingues actives sur la commune ou sur l'ensemble des 19 communes bruxelloises.

L'outil – actualisé quotidiennement – permet d'appréhender la réalité du maillage social de sa commune en temps réel et de la visualiser sur la carte de la Région bruxelloise.

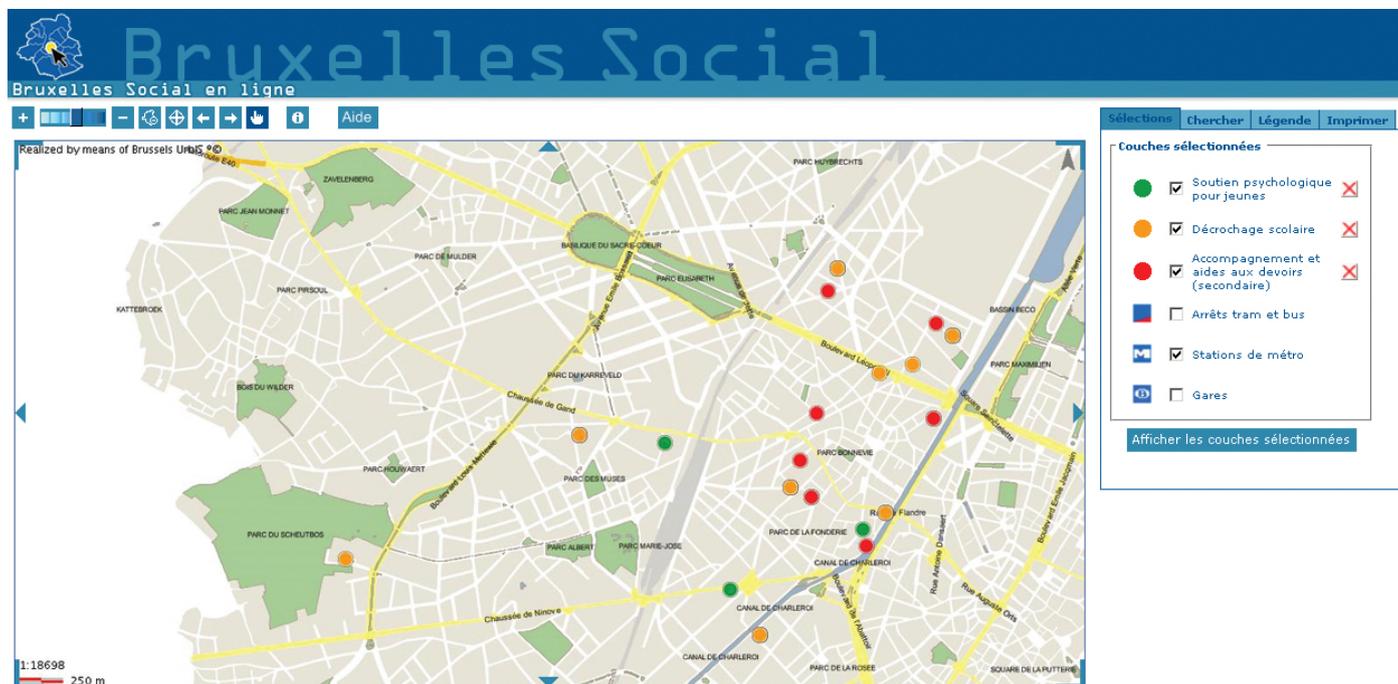
www.bruxellessocial.be offre 4 modes de recherche du plus simple au plus complexe :

- par nom d'organisation/service
- par terme (type Google)
- par secteur
- par critère spécifique ou multicritères

Depuis juin 2008, les informations sont introduites sur le site secteur par secteur (+ de 4 300 adresses en juin 2011).

En quelques clics, vous êtes en possession d'une information concrète, actualisée, visualisable sur carte.

Les **informations sur l'offre mises en rapport avec les données** démographiques, les caractéristiques socio-économiques, les données sur l'état de santé général, sur l'éducation et le logement que l'on retrouve dans les chapitres qui suivent peuvent contribuer à objectiver les manques d'infrastructures, à stimuler la création de services adaptés, à soutenir le travail en réseau, à multiplier les prises de conscience et opportunités de coordination, à susciter une participation citoyenne dans les quartiers.



2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

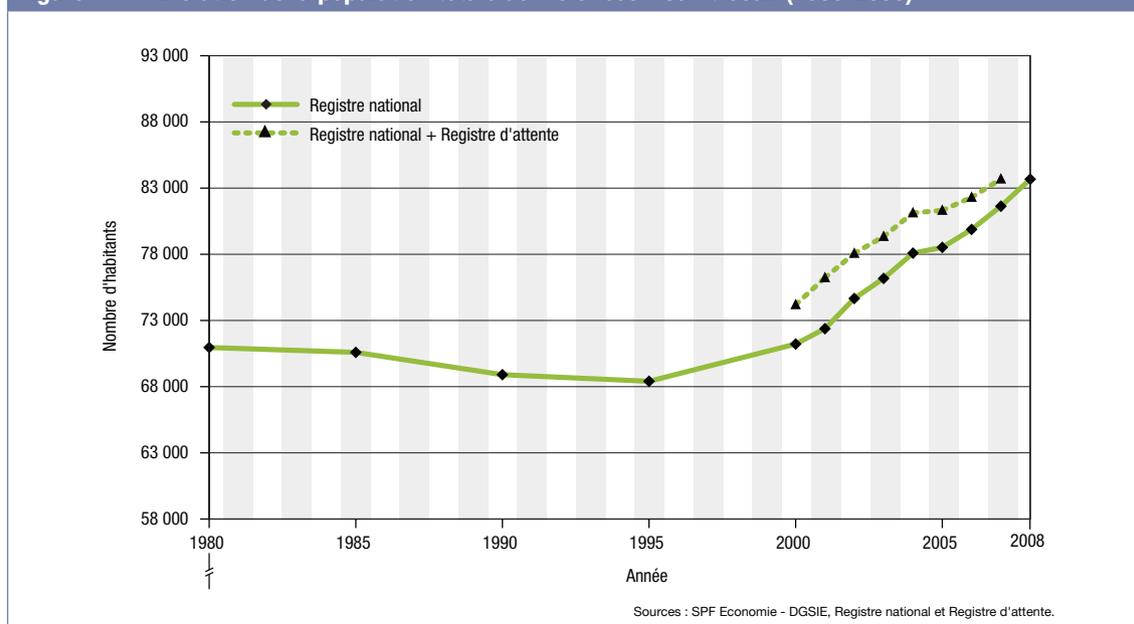


Des cartes et des tableaux de certains indicateurs démographiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Type de ménages», «Nationalités», «Mobilité résidentielle» et «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

2.1 Population totale

Figure 1 : Évolution de la population totale de Molenbeek-Saint-Jean (1980-2008).



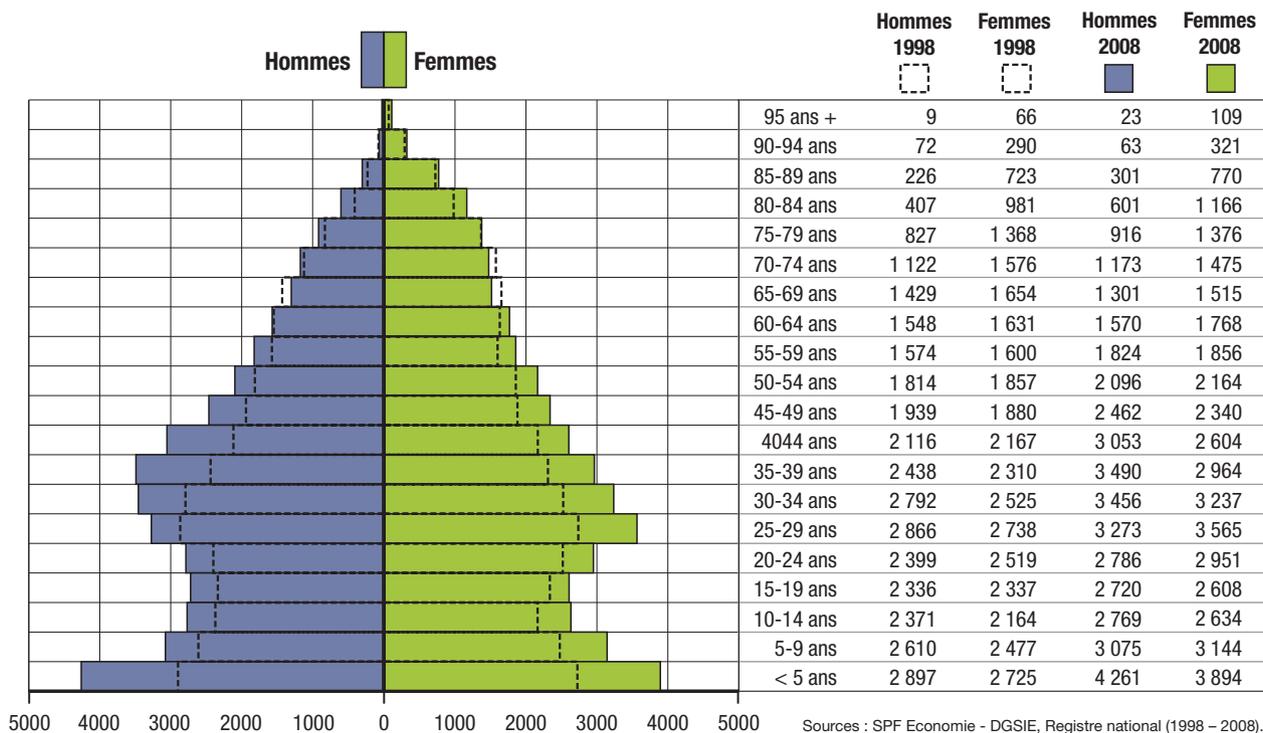
Le Registre national des personnes physiques reprend les personnes inscrites dans les registres de population des communes. Ces personnes peuvent être de nationalité belge ou non (suivant certaines conditions de titre de séjour). Les personnes étrangères employées par les institutions européennes et les membres de leurs ménages y sont également reprises (sauf ceux ayant un statut de diplomate).

Le Registre d'attente, créé suite à la loi du 24 mai 1994, comptabilise les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Le nombre d'habitants à Molenbeek-Saint-Jean a progressivement diminué jusqu'en 1995. On observe depuis une augmentation de la population qui dépassa en 2000 (71 219 habitants) les effectifs de 1980 (70 958 habitants).

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Figure 2 : Histogramme de la population totale à Molenbeek-Saint-Jean au 01/01/1998 et 01/01/2008.



Au 1^{er} janvier 2008, la commune de Molenbeek-Saint-Jean compte officiellement 83 674 habitants (41 213 hommes et 42 461 femmes), on dénombrait également 2 053 personnes dans le Registre d'attente (en 2007). 7,98 % de la population de la Région bruxelloise vit à Molenbeek-Saint-Jean. Depuis 10 ans, on observe, une augmentation de la population dans toutes les catégories d'âges mais surtout chez les jeunes adultes (de 25 à 40 ans) et de leurs jeunes enfants, à l'exception des personnes âgées de plus de 65 à 74 ans.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 1 : Évolution des caractéristiques de la population à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise de 1998 à 2008.

	Molenbeek-Saint-Jean			Région bruxelloise		
	1998	2003	2008	1998	2003	2008
% < 3 ans	5,0 %	5,3 %	6,1 %	3,9 %	4,2 %	4,5 %
% < 18 ans	26,0 %	26,3 %	27,4 %	20,9 %	21,4 %	21,9 %
% < 20 ans	28,7 %	28,9 %	30,0 %	23,2 %	23,6 %	24,2 %
% 18-64 ans	58,5 %	59,2 %	59,3 %	61,9 %	62,8 %	63,6 %
% 20-64 ans	55,8 %	56,7 %	56,7 %	59,6 %	60,6 %	61,3 %
% 65 ans et plus	15,5 %	14,5 %	13,3 %	17,2 %	15,9 %	14,5 %
% 80 ans et +	4,0 %	4,0 %	4,0 %	4,5 %	4,6 %	4,7 %
Indice de vieillissement (≥ 65 ans / 0-19 ans)	54,0	50,1	44,3	74,0	67,2	60,0
Indice de dépendance (0-19 + ≥ 65 ans) / (20-64 ans)	79,2	76,5	76,3	67,8	65,1	63,0
Indice d'intensité du vieillissement (> 80 ans / ≥ 65 ans)	25,8	27,6	30,2	26,3	28,8	32,4

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national.

L'indice de vieillissement est calculé comme le rapport entre les personnes en âge d'être pensionnés (les 65 ans et +) et les jeunes de moins de 20 ans.

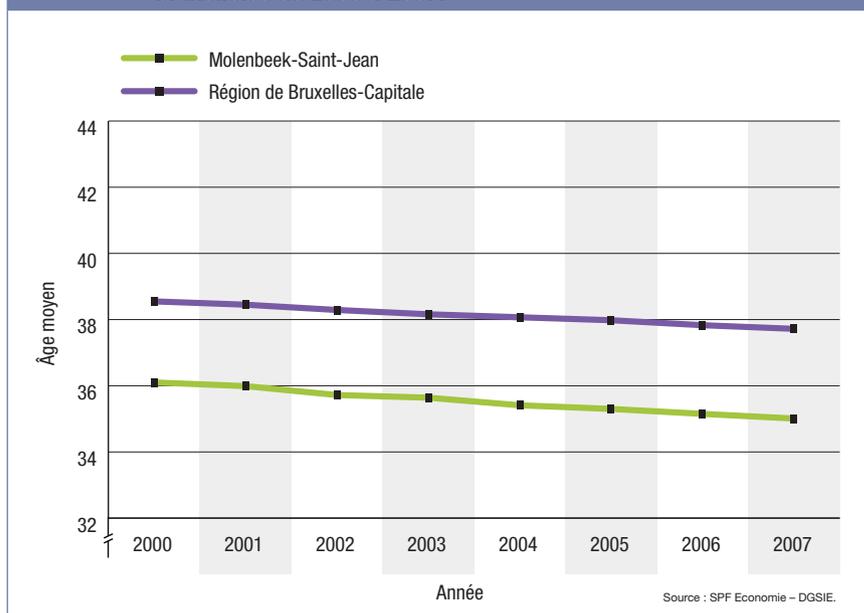
L'indice de dépendance est calculé comme le rapport entre les personnes en âge soit d'étude (moins de 20 ans), soit de pension (65 ans et +) et les personnes entre 20 et 64 ans.

L'intensité du vieillissement est la part des plus âgés (plus de 80 ans) au sein des plus de 65 ans.

La population de Molenbeek-Saint-Jean est globalement plus jeune que celle de l'ensemble de la Région bruxelloise. L'indice de vieillissement y est plus bas que celui de la Région. On note cependant une évolution similaire avec une augmentation de la proportion des jeunes et une diminution de la proportion de personnes de plus de 65 ans. Par contre la part des plus de 80 ans reste constante.

Au cours des dernières années, la population de la Région bruxelloise rajeunit. La commune de Molenbeek-Saint-Jean suit également cette évolution.

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise de 2000 à 2007.



2.3 Ménages

2.3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

Tableau 2 : Composition des ménages à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise au 01/01/2007 (tableau alternatif ⁽⁷⁾).

	Molenbeek-Saint-Jean		Région bruxelloise	
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages
Homme isolé	7 400	21,1	118 947	23,7
Femme isolée	7 474	21,3	128 742	25,6
Couple sans enfants	5 564	15,9	82 178	16,4
Couple avec enfants	9 238	26,4	106 178	21,1
Famille monoparentale (mère)	3 857	11,0	47 068	9,4
Famille monoparentale (père)	608	1,7	7 660	1,5
Autre type de ménage	870	2,5	11 492	2,3
Nombre total de ménages privés	35 011	100,0	502 265	100,0

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

42,4 % des ménages sont des ménages d'une personne. Attention, il s'agit bien de la proportion des ménages, à ne pas confondre avec la proportion de personnes vivant seules. Un ménage peut être constitué d'une ou plusieurs personnes, une personne isolée sera donc considérée comme un ménage d'une personne. Par exemple, les 7 400 hommes isolés de Molenbeek-Saint-Jean représentent 21,1 % des ménages mais seulement 9,1 % de la population totale.

58,2 % des ménages au moins n'ont pas d'enfants (au moins 65,7 % en Région de Bruxelles-Capitale). 32,5 % des ménages avec enfants sont des familles monoparentales. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants, mais il y a aussi 608 pères avec enfants à Molenbeek-Saint-Jean.

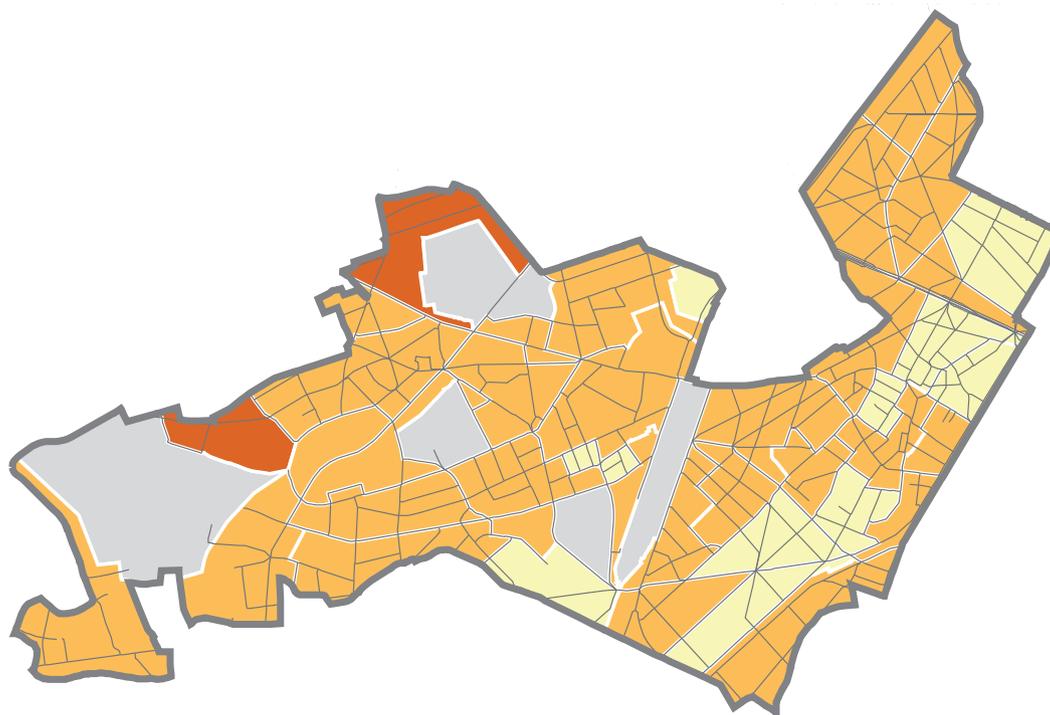
La composition des ménages diffère selon le secteur statistique. Les cartes ci-dessous donnent plus d'informations à ce propos.

(7) Contrairement aux tableaux de la Direction générale Statistique et Information économique, dans ce tableau-ci sont considérés comme couples non seulement les couples mariés mais aussi les cohabitants non mariés.

2.3 Ménages

2.3.2 MÉNAGES ISOLÉS

Carte 3 : Proportion de ménages d'une personne par secteur statistique à Molenbeek-Saint-Jean au 01/01/2007.



Part des ménages isolés

Nombre de ménages d'une personne /
Nombre total de ménages (%)

52 - 81

38 - 51

22 - 37

< 200 habitants ou < 2,5 hab/ha

— Routes

0 1km

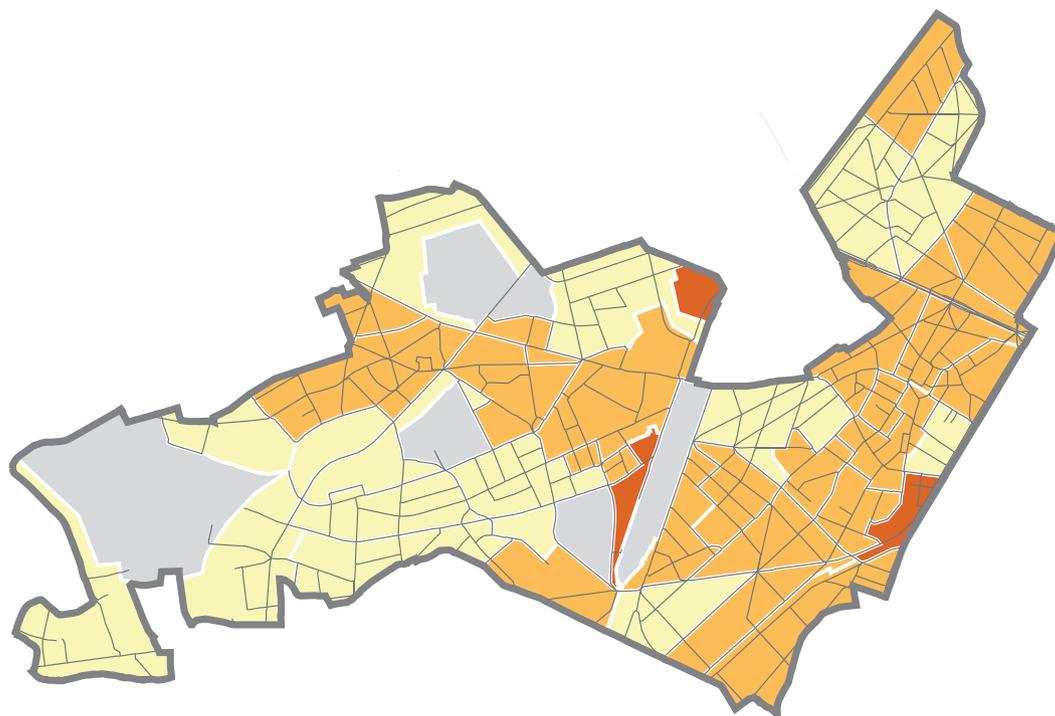
Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering
Cartographie : IGEAT / ULB

La proportion de ménages d'une personne est plus faible à Molenbeek-Saint-Jean (42,4 %) que dans l'ensemble de la Région (49,3 %). Les plus grands pourcentages des ménages d'une personne se situent dans les secteurs statistiques : «A833-Elbers» (81,0 %) et «A50-Benes» (52,1 %). La proportion de ménages d'une personne est inférieure à un quart des ménages dans les secteurs «A53-Sippelberg» (26,7 %).

2.3 Ménages

2.3.3 MÉNAGES MONOPARENTAUX

Carte 4 : Proportion de ménages monoparentaux par secteur statistique à Molenbeek-Saint-Jean au 01/01/2007.



Part des ménages monoparentaux

Nombre de ménages monoparentaux /
Nombre total de ménages (%)

■ 19 - 26

■ 13 - 18

■ 3 - 12

■ < 200 habitants ou < 2,5 hab/ha

— Routes

0 1km

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering
Cartographie : IGEAT / ULB

La proportion de familles monoparentales est plus élevée à Molenbeek-Saint-Jean (12,7 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Cette proportion s'élève à 32,5 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui représente une proportion élevée parmi les communes bruxelloises. La

proportion de familles monoparentales est supérieure à un quart des ménages dans le secteur «A53- Sippelberg» (25,9 %). La proportion la plus faible s'observe dans le secteur «A833-Elbers» (2,6 %).

2.4 Multiculturalité

Tableau 3 : Principales nationalités à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

Molenbeek-Saint-Jean			Région bruxelloise		
Nationalité	Nombre	%	Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	83 674	100,0	Total (+ réfugiés)	1 048 491	100,0
Belgique	62 781	75,0	Belgique	753 448	71,9
Maroc	7 242	8,7	France	46 006	4,4
France	1 967	2,4	Maroc	39 095	3,7
Italie	1 833	2,2	Italie	26 695	2,5
Espagne	1 204	1,4	Espagne	19 210	1,8
Congo (Rep. Dém.)	872	1,0	Portugal	16 127	1,5
Roumanie	816	1,0	Pologne	15 645	1,5
Turquie	662	0,8	Turquie	10 516	1,0
Pologne	613	0,7	Allemagne	8 886	0,8
Portugal	597	0,7	Roumanie	8 718	0,8

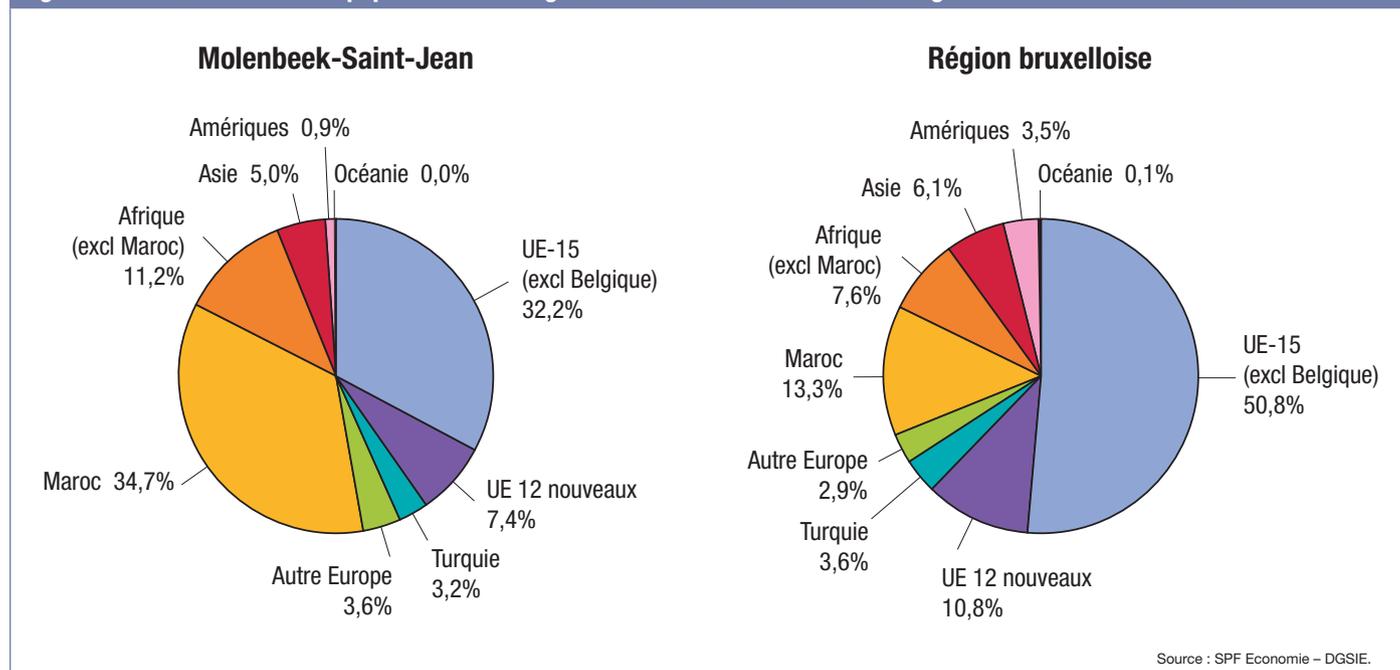
Sources : SPF Economie – DGSIE, Registre National, 2008.

En 2008, 25,0 % de la population de la commune de Molenbeek-Saint-Jean est de nationalité non belge⁽⁸⁾, ce qui est plus bas que la moyenne de la Région bruxelloise (28,1 %).

(8) Il s'agit de la nationalité et non de l'origine. Suite aux naturalisations, une grande part de la communauté immigrée est de nationalité belge. Les statistiques par nationalités permettent néanmoins de mettre en évidence les migrations les plus récentes.

2.4 Multiculturalité

Figure 4 : Distribution de la population non belge à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise au 01/01/2008.



Alors que pour totalité de la Région la majorité (50,8 %) de la population non belge provient des 15 pays de l'Union européenne (membres avant 2004⁽⁹⁾), cette part représente seulement 32,2 % de la population non belge à Molenbeek-Saint-Jean. Par contre, 34,7 % de la population non belge de la commune est Marocaine. Parmi les non-Belges, la communauté la plus importante est donc représentée par les Marocains (8,7 % de la population totale) suivie par les Français (9,4 % des non-Belges), les Italiens (8,8 % des non-Belges), les Espagnols (5,8 % des non-Belges) et les Congolais (4,2 % des non-Belges).

(9) UE 15 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède.

UE-12 nouveaux : Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie.

3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs socio-économiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Insertion sur le marché du travail» et «Revenus» dans la thématique «Economie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.1 STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Tableau 4 : Statut socio-économique général de la population de Molenbeek-Saint-Jean au 31/12/2007 par sexe et tranche d'âge.

Hommes		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	14 096	0,6	32,4	61,3	44,7	5,8	2,5
	Demandeur d'emploi	4 346	0,0	11,6	15,6	23,8	0,1	0,0
Population non-active	Pensionnés	4 481	-	-	0,0	10,0	87,4	94,5
	Autres	19 250	99,4	56,0	23,0	21,5	6,8	3,0
Population totale BCSS		42 173	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	9 402	0,3	22,8	43,7	30,0	2,0	0,8
	Demandeur d'emploi	3 927	0,0	13,4	16,6	15,1	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	6 553	-	-	0,5	14,6	78,6	92,1
	Autres	23 218	99,7	63,8	39,2	40,3	19,5	7,0
Population totale BCSS		43 100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (hommes + femmes)		Effectifs	0-17 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65-79 ans	plus de 80 ans
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	23 498	0,4	27,5	52,9	37,1	3,6	1,3
	Demandeur d'emploi	8 273	0,0	12,5	16,1	19,4	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	11 034	-	-	0,3	12,4	82,4	92,8
	Autres	42 468	99,6	60,0	30,8	31,1	13,9	5,8
Population totale BCSS		85 273	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCSS⁽¹⁰⁾, chiffres au 31/12/2007.

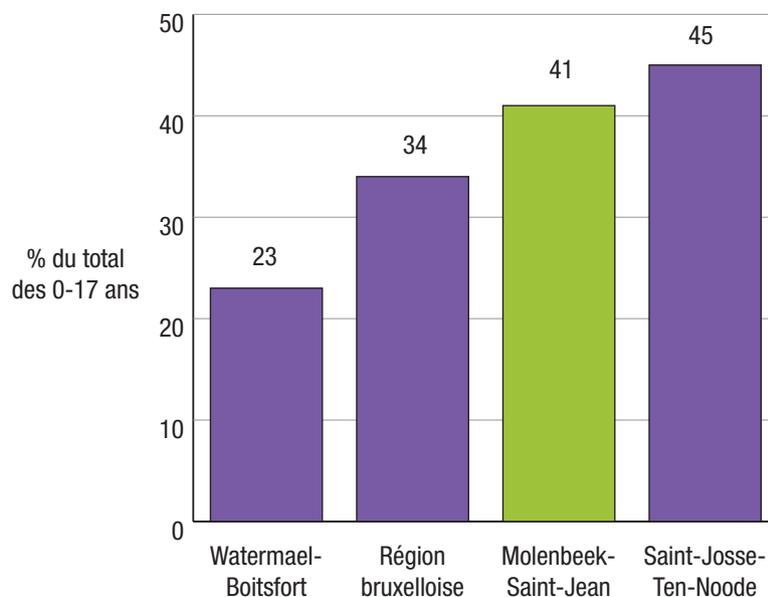
À Molenbeek-Saint-Jean, 52,9 % des 25-49 ans ont un emploi (salarié ou indépendant), ce qui est moins que la moyenne régionale (57,0 %). Les 18-24 ans (27,5 % contre 27,3 %) et les moins de 18 ans (0,4 % contre 0,4 %) sont aussi nombreux à avoir un emploi. Par contre, les 50-64 ans (37,1 % contre 44,6 %) sont moins nombreux à travailler.

(10) Plus d'informations sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et la catégorie «autres» sont reprises dans le document «sources et références». Cette dernière comprend notamment les étudiants, les femmes/hommes au foyer...

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.2 MINEURS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI RÉMUNÉRÉ

Figure 5 : Part des mineurs vivant dans un ménage sans emploi rémunéré à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise au 31/12/2005.



Source : BCSS au 31/12/2005.

41 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu. Ce pourcentage est supérieur à celui de la Région mais inférieur aux 45 % de Saint-Josse-Ten-Noode. Ce chiffre moyen cache néanmoins des différences qui existent sur le territoire communal⁽¹¹⁾.

(11) Pour plus d'informations, voir à la page 80 de l'«Atlas de la santé et du social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.2 Marché du travail

3.2.1 POPULATION ACTIVE

Tableau 5 : Taux d'activité ⁽¹²⁾ de la population de Molenbeek-Saint-Jean et de la Région bruxelloise au 31/12/2007 par sexe et par tranche d'âge.

	Molenbeek-Saint-Jean			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité	66,1	49,8	58,1	64,4	53,6	59,0
Taux d'activité des 15-24 ans	32,3	26,8	29,5	28,3	25,2	26,7
Taux d'activité des 25-49 ans	76,9	60,3	69,0	74,1	63,5	68,9
Taux d'activité des 50-64 ans	68,5	45,1	56,5	67,4	51,9	59,3
Taux d'activité des plus de 65 ans	5,1	1,6	3,0	7,2	2,1	4,1

Source : BCSS (chiffres au 31/12/07).

À Molenbeek-Saint-Jean, le taux d'activité (58,1 %) est proche de celui de la Région bruxelloise (59,0 %). Les taux d'activité sont plus élevés que ceux de la Région à tout âge chez les hommes. Ceux des femmes sont inférieurs aux moyennes bruxelloises à l'exception du taux d'activité des 15-24 ans. Un taux d'activité élevé chez les 15-24 ans peut traduire une plus faible propension de ceux-ci à poursuivre des études supérieures. Il est de 29,5 % dans la commune, contre 26,7 % dans l'ensemble de la Région bruxelloise.

(12) Le taux d'activité est la proportion de personnes effectivement présentes sur le marché de l'emploi (actifs occupés et demandeurs d'emploi) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

3.2 Marché du travail

3.2.2 DEMANDEURS D'EMPLOI

Tableau 6 : Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs de Molenbeek-Saint-Jean et de la Région bruxelloise au 01/01/2008 par sexe.

	Molenbeek-Saint-Jean			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	24,7	31,0	27,3	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	36,5	45,9	40,9	29,8	33,7	31,7
Durée du chômage						
Moins d'un an	36,8	34,2	35,5	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	16,4	16,7	16,5	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	26,3	27,2	26,8	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	20,5	21,8	21,2	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon l'âge						
Moins de 25 ans	16,8	20,1	18,4	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	67,4	68,7	68,0	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	15,9	11,2	13,6	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon la nationalité						
Belges	61,1	70,9	65,8	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	8,7	9,8	9,2	10,5	11,5	11,0
Hors UE	30,2	19,4	25,0	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BNB, SPF Economie - SPF Economie – DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Le taux de chômage est beaucoup plus élevé à Molenbeek-Saint-Jean (27,3 %) que dans la Région (19,0 %) y compris pour les moins de 25 ans (40,9 % contre 31,7 %). Le taux de chômage féminin de la commune dépasse largement celui de la Région (31,0 % contre 20,5 %). Au 1^{er} janvier 2008, 35,5 % des chômeurs étaient au chômage depuis moins d'un an (contre 37,4 % pour la Région) et 21,2 % y étaient depuis plus de 5 ans (contre 20,2 %). Les chômeurs de Molenbeek-Saint-Jean sont plus jeunes que dans l'ensemble de la Région, surtout les hommes.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.1 REVENU MOYEN ET MÉDIAN

Tableau 7 : Revenu moyen et médian en euros par an, par habitant et déclaration d'impôts à Molenbeek-Saint-Jean, en Région bruxelloise et en Belgique, revenus 2006.

	Revenu moyen par habitant (2006)	Revenu moyen par déclaration (2006)	Revenu médian par déclaration (2006)
Molenbeek-Saint-Jean	9 314 €	18 236 €	13 919 €
Région bruxelloise	11 988 €	22 516 €	15 932 €
Belgique	14 173 €	24 949 €	18 833 €

Sources : Revenus moyens : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2007 (relatives aux revenus 2006).

Le revenu moyen par habitant est le revenu total divisé par la population totale et le revenu moyen par déclaration est le revenu total divisé par le nombre de déclarations fiscales.

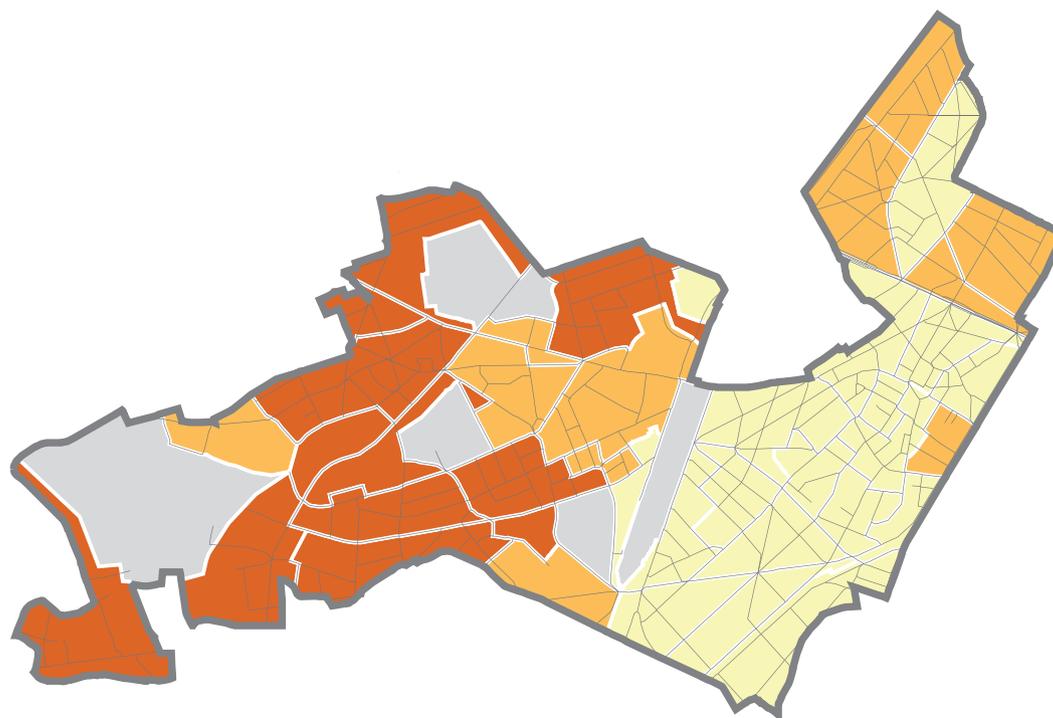
Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Les revenus moyens et médians à Molenbeek-Saint-Jean sont inférieurs à ceux de l'ensemble de la Région bruxelloise⁽¹³⁾, et donc aussi à ce que l'on observe dans le pays.

(13) Pour plus d'informations, voir le «Baromètre Social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.3 Revenus et sources de revenus

Carte 5 : Revenu moyen par unité de consommation par secteur statistique à Molenbeek-Saint-Jean, revenus 2006.



Revenu moyen par unité de consommation

Revenu total / Unités de consommation (€ / an)

- 15 001 - 29 000
- 11 001 - 15 000
- 7 000 - 11 000
- < 200 habitants ou < 2,5 hab/ha

— Routes

0 1km

Source : DGSIE, statistiques fiscales 2007
Cartographie : IGEAT / ULB

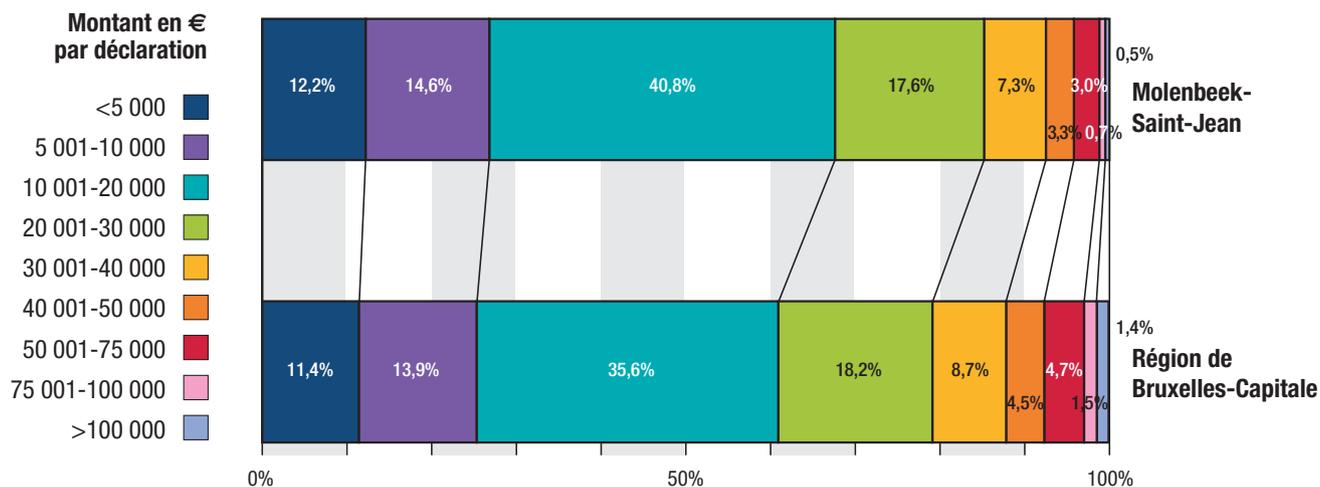
Le revenu moyen par unité de consommation a été calculé en rapportant le revenu total déclaré par rapport au nombre total d'unités de consommation du quartier. Les unités de consommation réévaluent la population en tenant compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Les unités de consommation sont définies de la façon suivante : le premier adulte d'un ménage vaut 1 unité de consommation, les autres adultes 0,5 et les enfants de moins de 13 ans 0,3.

Sur la carte, on observe un gradient ouest-est allant des revenus les plus forts dans le haut de Molenbeek-Saint-Jean, avec un maximum de 22 350 €/an, pour le secteur «A26-Machtens-nord», aux revenus les plus bas dans le bas de la commune, avec un minimum est de 7 180 €/an observé dans le secteur «A11- Industrie».

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.2 CLASSES DE REVENUS

Figure 6 : Composition du revenu imposable globalement par classe de montant par déclaration, parts en 2005 à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise.



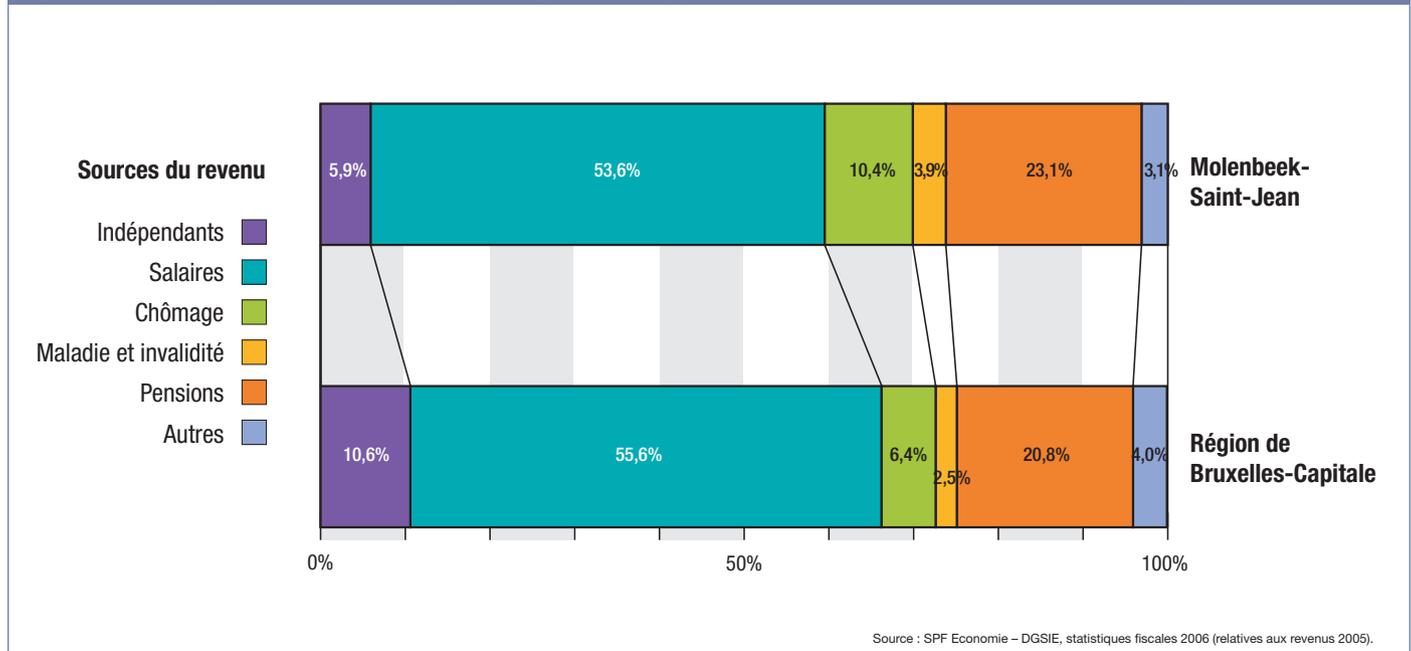
Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

Molenbeek-Saint-Jean est une commune pauvre. La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) est plus élevée à Molenbeek-Saint-Jean qu'en moyenne dans la Région bruxelloise et celle des plus hauts revenus (> 75 000 € par déclaration) plus faible (respectivement 26,8 % et 1,2 % contre 25,3 % et 2,9 %). La part des revenus intermédiaires (de 10 000 € à 75 000 €) est importante.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.3 SOURCES DU REVENU

Figure 7 : Composantes du revenu imposable globalement, parts en 2005 à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise.



Les revenus du chômage (10,4 %), de maladie et invalidité (3,9 %) et des pensions (23,1 %) prennent donc une part plus importante que dans l'ensemble de la Région (respectivement 6,4 %, 2,5 % et 20,8 %).

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.4 PERSONNES VIVANT AVEC UN REVENU MINIMUM OU DE REMPLACEMENT

Tableau 8 : Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Molenbeek-Saint-Jean		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-25 ans)	7 917	100,0	93 462	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	1 081	13,7	7 177	7,7
Allocation de chômage	1 121	14,2	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	54	0,7	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	2 256	28,5	15 957	17,1
Population active (18-64 ans)	49 639	100,0	667 026	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	3 862	7,8	20 385	3,1
Allocation de chômage	9 076	18,3	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	982	2,0	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	13 920	28,0	122 992	18,4
Personnes âgées (≥ 65 ans)	11 110	100,0	152 045	100,0
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	212	1,9	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	1 166	10,5	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	896	8,1	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	2 274	20,5	26 760	17,6

Sources : SPP Intégration Sociale – janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

28,0 % de la population active et 28,5 % des jeunes vivent d'une allocation de remplacement à Molenbeek-Saint-Jean. La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum ou d'une allocation de remplacement est beaucoup plus importante à Molenbeek-Saint-Jean que dans l'ensemble de la Région. 20,5 % des personnes âgées bénéficient d'une garantie de revenu, d'une allocation d'invalidité ou d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.5 POPULATION BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU CPAS

Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

Âge	Molenbeek-saint-Jean				Région bruxelloise			
	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	8	2	10	22 925	42	31	73	229 420
18-24	836	239	1 075	7 917	5 791	1 355	7 146	93 462
25-49	1 502	556	2 058	30 444	11 211	3 908	15 119	411 019
50-64	571	93	664	11 278	4 553	666	5 219	162 545
≥65	187	19	206	11 110	1 103	232	1 335	152 045
Total	3 104	909	4 013	83 674	22 700	6 192	28 892	1 048 491

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Tableau 10 : Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

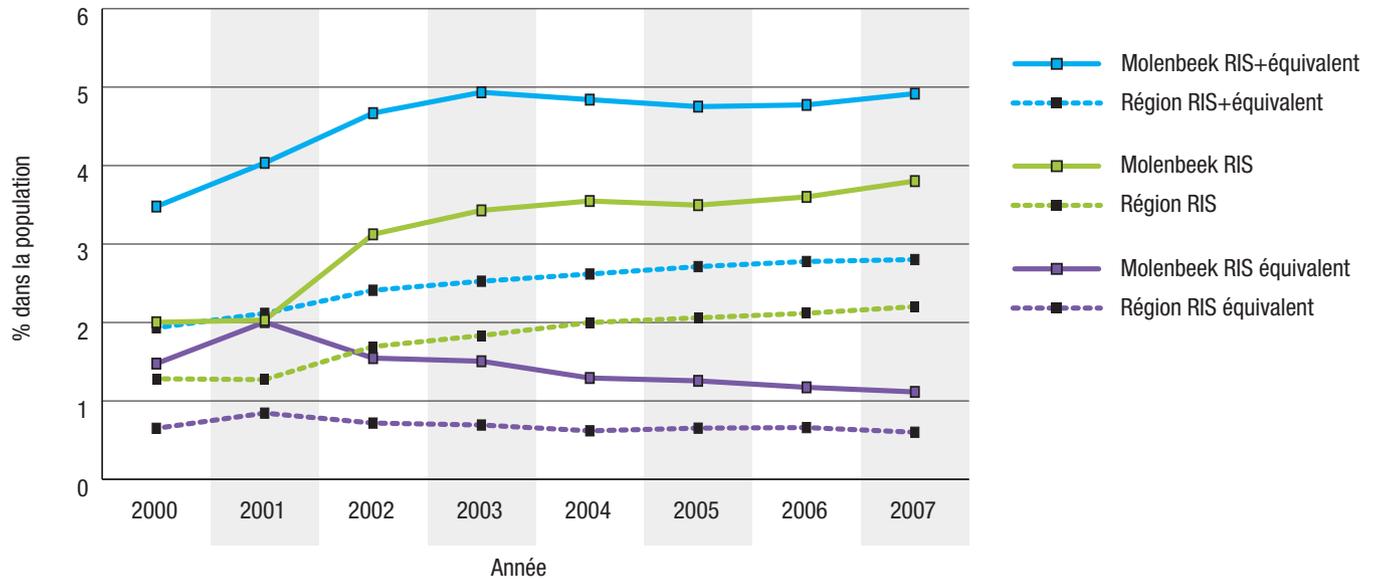
Âge	Molenbeek-saint-Jean				Région bruxelloise			
	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0,0	0,0	0,0	100 %	0,0	0,0	0,0	100 %
18-24	10,6	3,0	13,6	100 %	6,2	1,4	7,6	100 %
25-49	4,9	1,8	6,8	100 %	2,7	1,0	3,7	100 %
50-64	5,1	0,8	5,9	100 %	2,8	0,4	3,2	100 %
≥65	1,7	0,2	1,9	100 %	0,7	0,2	0,9	100 %
Total	3,7	1,1	4,8	100 %	2,2	0,6	2,8	100 %

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Fin 2007, près de 4,8 % de la population de Molenbeek-Saint-Jean bénéficiait d'un revenu du CPAS, ce qui est plus que dans l'ensemble de la Région bruxelloise (2,8 %). La catégorie d'âges dans laquelle les bénéficiaires sont proportionnellement les plus représentés est celle des 18-24.

3.3 Revenus et sources de revenus

Figure 8 : Évolution de la proportion de bénéficiaires d'un RIS ou équivalent à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise entre 2000 et 2007.



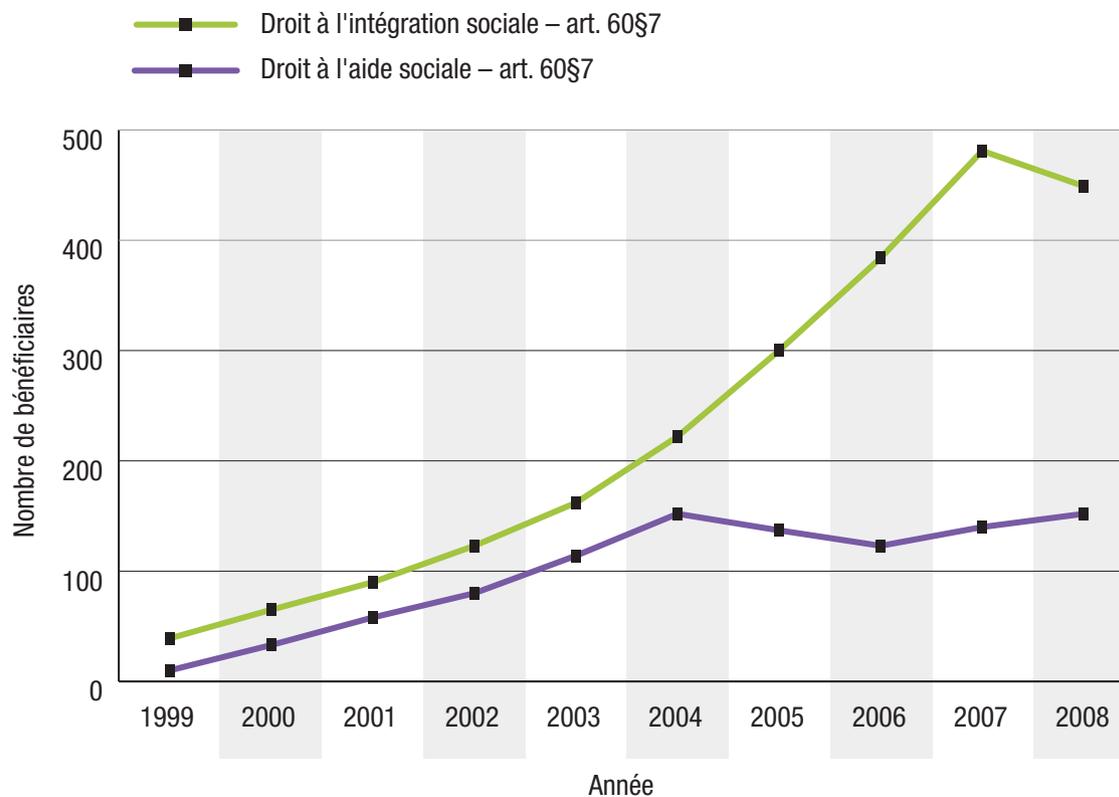
Sources : SPP Intégration sociale données au 31/12/2007, SPF Economie – DGSIE, Registre national.

Entre 2000 et 2007, la part des personnes bénéficiaires d'un revenu du CPAS a tendance à augmenter à Molenbeek-Saint-Jean.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.6 MISES AU TRAVAIL

Figure 9 : Nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 au CPAS de Molenbeek-Saint-Jean entre 1999 et 2008.



Source : SPP Intégration sociale.

Le nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 est en croissance à Molenbeek-Saint-Jean entre 1999 et 2007. En 2008, il a plutôt eu tendance à se stabiliser. Aussi bien les personnes bénéficiaires du DIS (droit à l'intégration sociale) que les personnes bénéficiaires du DAS (droit à l'aide sociale) peuvent être mises au travail par le CPAS dans le cadre de l'article 60§7.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.7 PERSONNES À FAIBLES REVENUS (BIM OU OMNIO)

Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à de Molenbeek-Saint-Jean au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Molenbeek-Saint-Jean	Nombre de titulaires				Nombre de personnes à charges			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	53	1 320	2 056	3 429	1 238	863	254	2 355
CPAS	43	3 246	141	3 430	3 197	1 208	64	4 469
GRAPA	0	19	702	721	92	91	102	285
Allocation pour handicapé	0	858	734	1 592	496	378	105	979
Allocation familiale majorée	112	9		121	0	0		0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		1 149	28	1 180	922	737	31	1 690
OMNIO	1 281	1 022	16	2 319				
Total des bénéficiaires	1 492	7 623	3 677	12 792	5 945	3 277	556	9 778
Population totale BCSS	25 436	48 683	11 154	85 273	25 436	48 683	11 154	85 273

Source : BCSS 2008.

Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Molenbeek-Saint-Jean au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Molenbeek-Saint-Jean	% de titulaires dans la population				% de personnes à charges dans la population			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	0,2	2,7	18,4	4,0	4,9	1,8	2,3	2,8
CPAS	0,2	6,7	1,3	4,0	12,6	2,5	0,6	5,2
GRAPA	0,0	0,0	6,3	0,8	0,4	0,2	0,9	0,3
Allocation pour handicapé	0,0	1,8	6,6	1,9	1,9	0,8	0,9	1,1
Allocation familiale majorée	0,4	0,0		0,1	0,0	0,0		0,0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		2,4	0,3	1,4	3,6	1,5	0,3	2,0
OMNIO	5,0	2,1	0,1	2,7				
Total des bénéficiaires	5,9	15,7	33,0	15,0	23,4	6,7	5,0	11,5
Population totale BCSS	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : BCSS 2008.

Le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance des soins de santé et les personnes à charge est un indicateur du nombre de personnes vivant dans des ménages à faibles revenus.

26,5 % de la population de Molenbeek-Saint-Jean bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé, comme titulaire ou comme personne

à charge. C'est beaucoup plus que dans la Région bruxelloise ⁽¹⁴⁾ (17,2 %). Molenbeek-Saint-Jean compte d'avantage de bénéficiaires du CPAS (9,2 %), VIPO (6,8 %), «GRAPA» (1,1 %), de chômeurs âges (3,4 %), et handicapés (3,0 %) que la moyenne de la Région (respectivement 4,9 %, 5,1 %, 1,0 %, 2,0 % et 2,2 % pour la Région).

(14) Pour la Région, voir le tableau 7 du Baromètre social de 2008 à la page 16.

4. SANTÉ



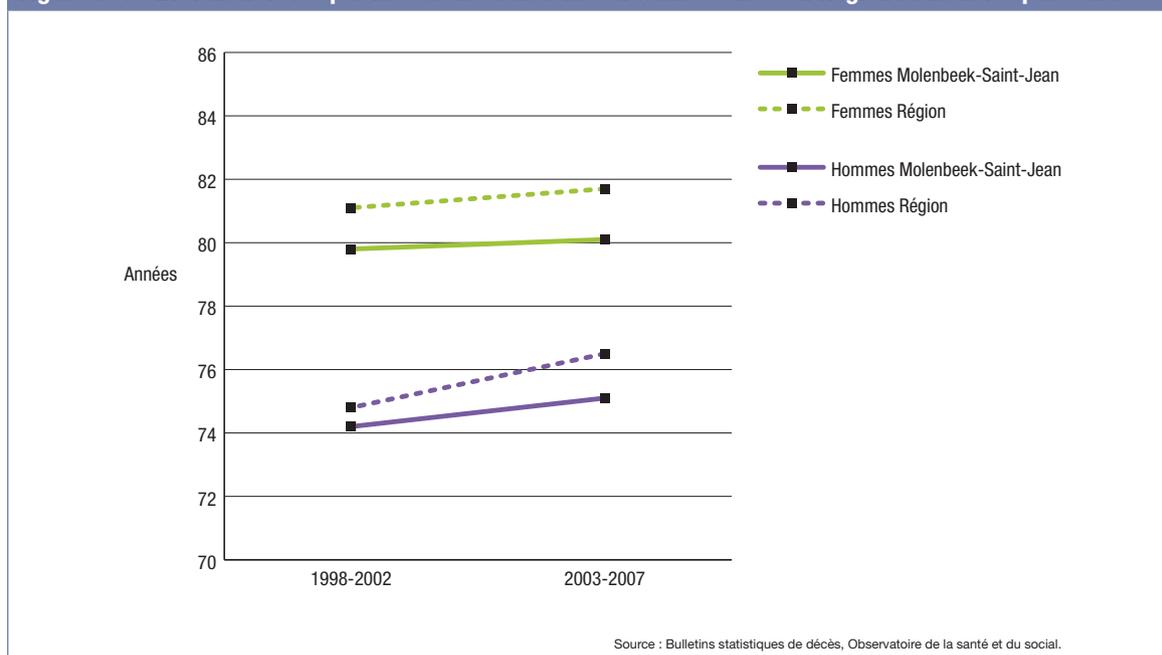
Des cartes et des tableaux de certains indicateurs de santé, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Mortalité» dans la thématique «Santé» mais aussi «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

4.1 État de santé général

4.1.1 ESPÉRANCE DE VIE

Figure 10 : Évolution de l'espérance de vie à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise par sexe.



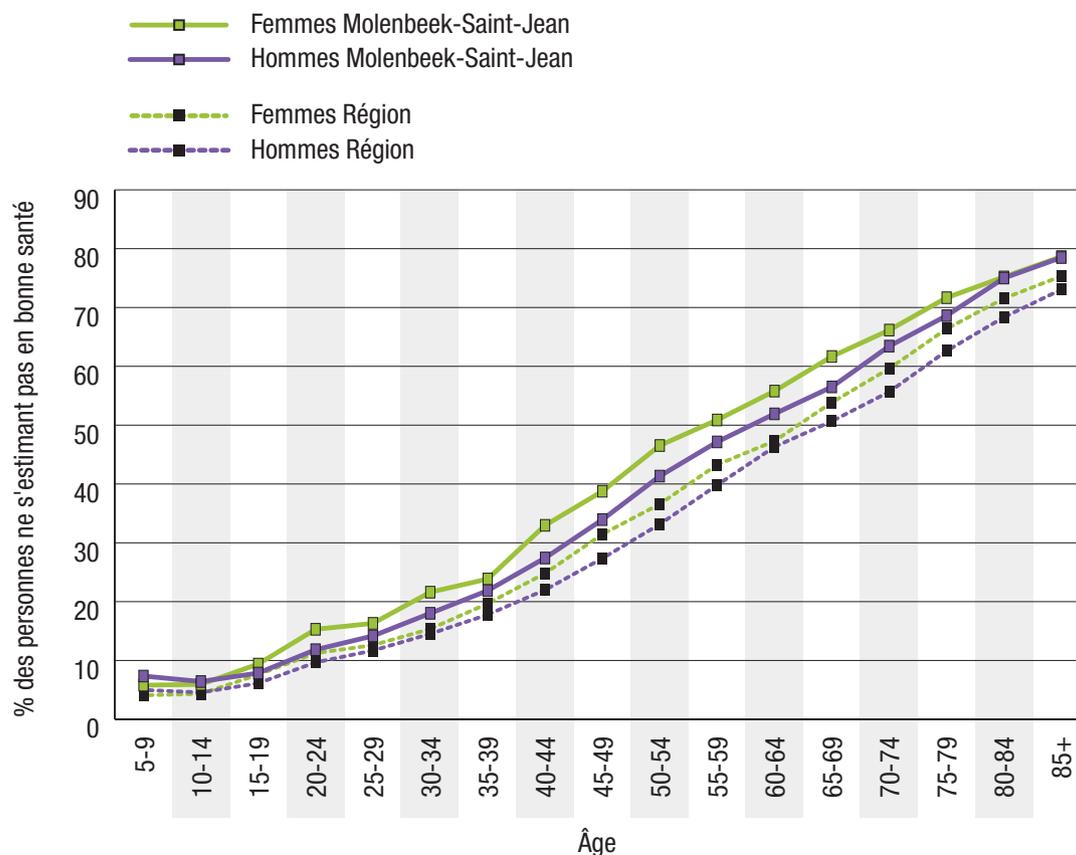
L'espérance de vie à Molenbeek-Saint-Jean est en dessous de la moyenne régionale tant pour les hommes que pour les femmes. L'espérance de vie de femmes est supérieure à celle des hommes. La croissance de l'espérance de vie est plus

importante pour les hommes que pour les femmes, aussi bien à Molenbeek-Saint-Jean (respectivement +0,9 an contre +0,3 an) que dans la Région bruxelloise (respectivement +1,7 an contre +0,6 an).

4.1 État de santé général

4.1.2 SANTÉ SUBJECTIVE

Figure 11 : Santé perçue par âge et par sexe à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise.



Source : Enquête socioéconomique générale 2001, calculs Patrick Deboosere (VUB Interface Demography).

La population de Molenbeek-Saint-Jean s'estime en moins bonne santé que celle de la Région entière, surtout les femmes.

La santé perçue est utilisée comme indicateur de l'état de santé général de la population. Cette donnée semble être une

bonne mesure tant pour des études exploratoires que pour la planification au niveau politique. C'est pourquoi les données de l'enquête socio-économique générale 2001 sur la santé perçue ont été analysées en détail dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale» (chapitre 9).

4.1 État de santé général

4.1.3 MORTALITÉ

Tableau 13 : Principales causes de mortalité à tout âge à Molenbeek-Saint-Jean, pour la période 2003-2007 et comparaisons avec la Région bruxelloise après standardisation ⁽¹⁵⁾ pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Maladies cardiovasculaires	511	266,9	+11 %	739	372,4	+15 %
Cancers	478	249,6	+12 %	432	217,7	+7 %
Maladies respiratoires	248	129,5	+28 %	270	136,1	+28 %
Maladies de l'appareil digestif	69	36,0	-6 %	28	14,1	+27 %
Maladies infectieuses et parasitaires	46	24,0	+3 %	99	49,9	+48 %
Causes externes	119	62,1	+3 %	109	54,9	+17 %
Accidents	68	35,5	+22 %	73	36,8	+19 %
Suicide	29	15,1	-28 %	24	12,1	+15 %
Total	1675	874,7	+13 %	2113	1 064,8	+17 %

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.

Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Molenbeek-Saint-Jean, le taux de mortalité à tout âge est de 875 pour 100 000 pour les hommes et de 1 065 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus élevé pour les hommes et pour les femmes (respectivement +13,0 % et +17,0 % par rapport à la Région).

Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux maladies cardiovasculaires et respiratoires pour les deux sexes et lié aux maladies infectieuses et parasitaires uniquement chez les femmes.

(15) Voir mode d'emploi.

4.1 État de santé général

Tableau 13bis : Principales causes de mortalité prématurée à Molenbeek-Saint-Jean, période 2003-2007 et comparaison avec la Région bruxelloise après standardisation pour l'âge

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Cancer poumon et larynx	57	33,6	+32,6 %	20	12,1	-4,3 %
Cancer du sein (femmes)		0,0		27	16,4	+10,4 %
Diabète (total)	25	14,7	+35,7 %			
Cardiopathies ischémiques	42	24,7	+18,6 %			
Suicide	21	12,4	-35,4 %			
Total	403	237,4	+7 %	231	140,2	+4,4 %

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.

Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

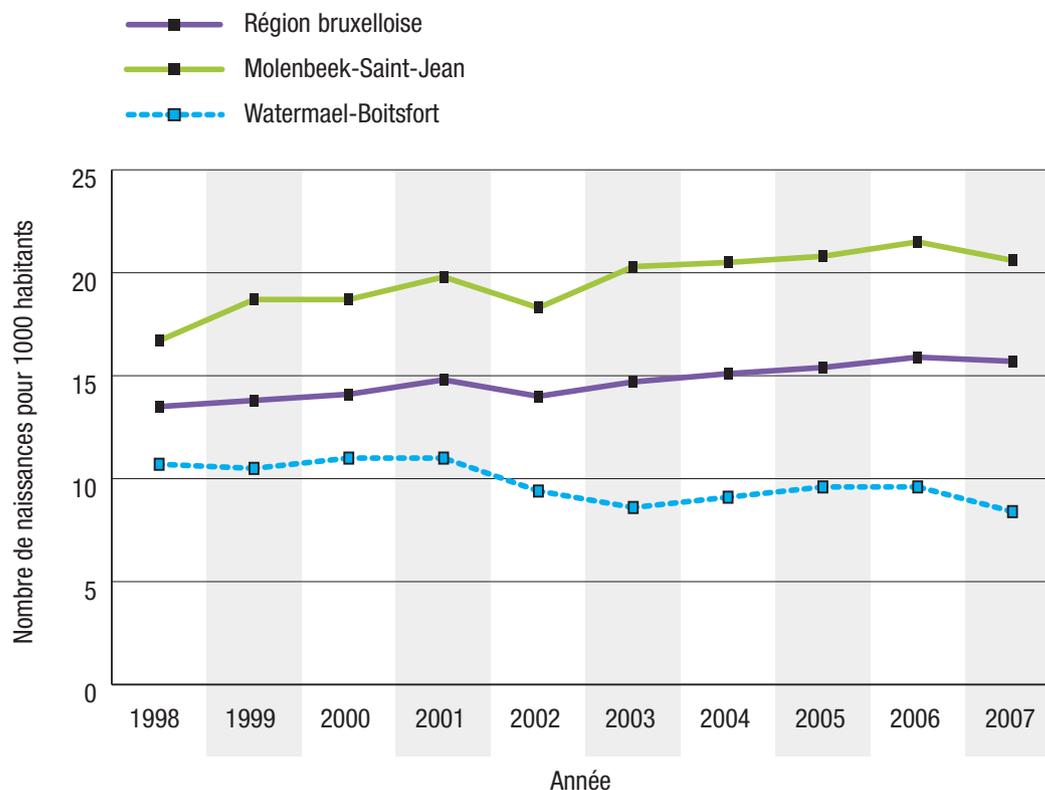
À Molenbeek-Saint-Jean, le taux de mortalité prématurée est de 237 pour 100 000 pour les hommes et de 140 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est plus élevé par rapport à la Région mais il n'est pas statistiquement significatif, ni pour les hommes, ni pour les femmes.

Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux cancers du poumon et du larynx et une sous-mortalité significative liée aux suicides, et ce uniquement chez les hommes.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.1 NATALITÉ

Figure 12 : Évolution du taux de natalité à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise, 1998-2007.

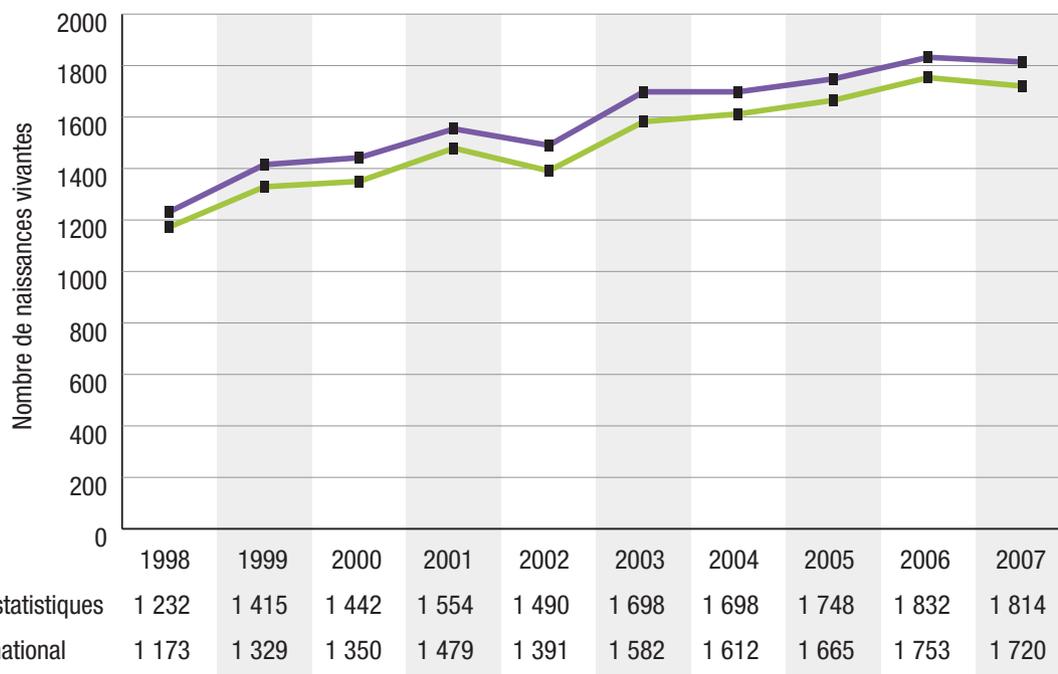


Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

Entre 1998 et 2007, le nombre absolu de naissances vivantes et le taux de natalité sont en légère augmentation à Molenbeek-Saint-Jean, à l'exception d'une légère baisse en 2002. Le taux de natalité de la commune est le plus fort de la Région sur l'ensemble de la période.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 13 : Évolution du nombre absolu de naissances vivantes à Molenbeek-Saint-Jean, 1998-2007 selon deux sources différentes.



Sources : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social et DGSIE : Registre national.

Le chiffre officiel sur le nombre de naissances est celui du Registre national, constitué sur base des registres de population des communes.

Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Dans la plupart des communes, le nombre de naissances enregistrées via cette source est plus élevé que celui enregistré

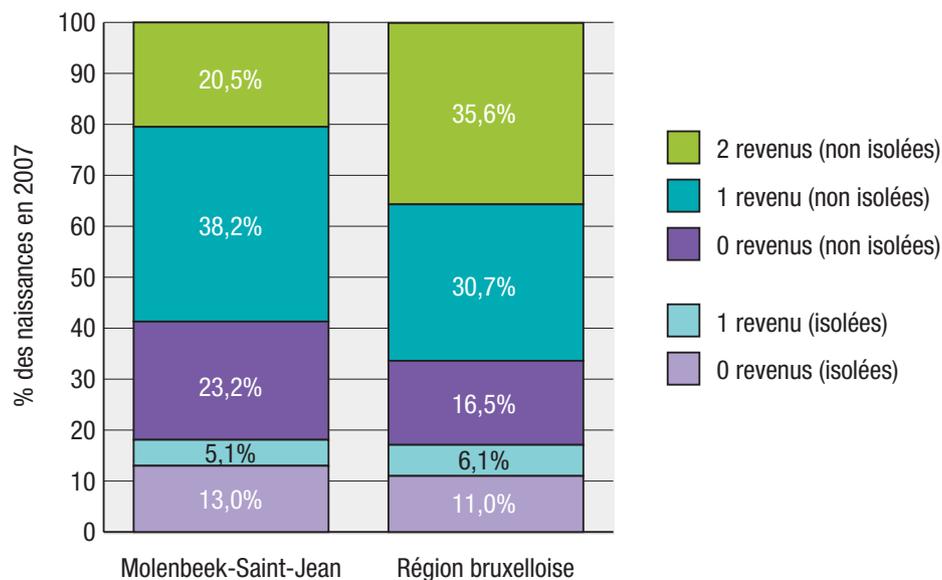
par le Registre national. Les naissances non enregistrées concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au Registre d'attente et d'autre part des situations particulières (personnel diplomatique lié aux institutions internationales, personnes sans domicile fixe, personnes en situation irrégulière).

À Molenbeek-Saint-Jean, la différence entre les deux sources d'information est importante (94 personnes en 2007). Cela veut dire qu'il y a des naissances non enregistrées dans le Registre national.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DES NAISSANCES ET DES MÈRES

Figure 14 : Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise au 01/01/2007.



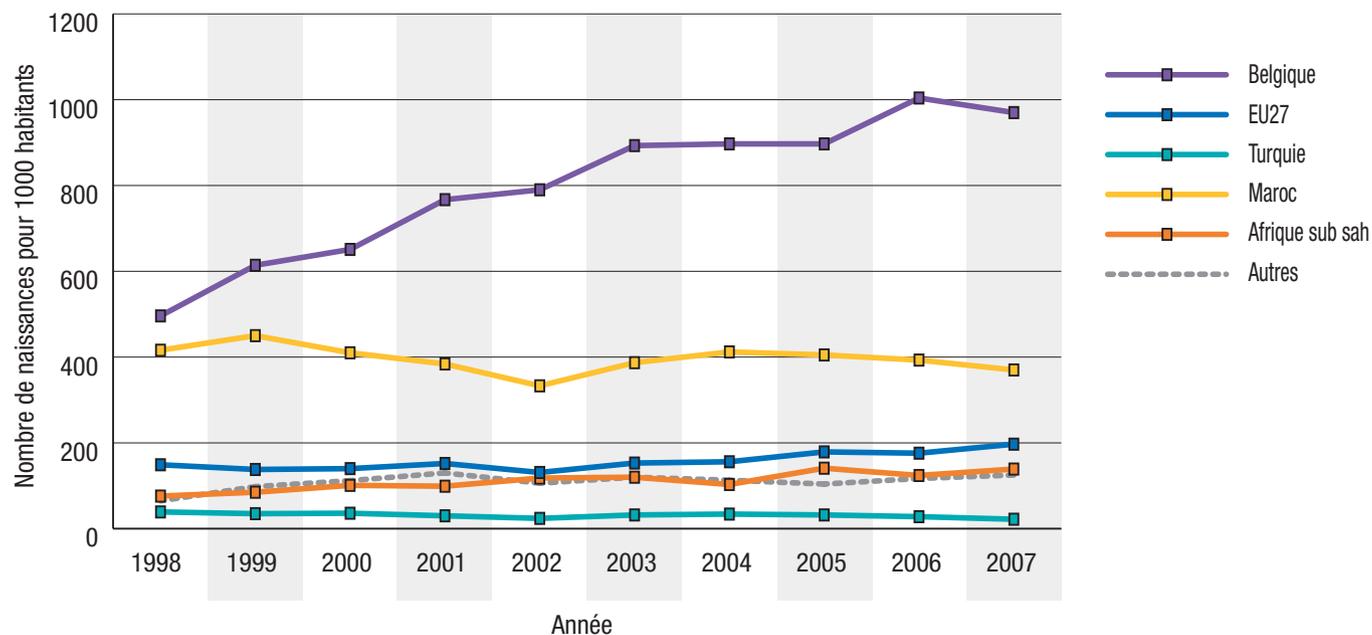
Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Molenbeek-Saint-Jean, 36,2 % des naissances ont lieu dans un ménage sans revenu du travail (contre 27,5 % pour la Région). Plus d'enfants naissent dans un ménage isolé ⁽¹⁶⁾ à Molenbeek-Saint-Jean (18,1 %) que pour l'ensemble de la Région bruxelloise (17,1 %). La proportion d'enfants naissant dans un ménage sans revenu du travail (isolé ou non) est utilisée comme indicateur de pauvreté.

(16) Un ménage isolé est un ménage où la mère est seule au moment de la naissance.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 15 : Évolution de la nationalité actuelle de la mère des nouveaux-nés à Molenbeek-Saint-Jean, 1998-2007.



Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Molenbeek-Saint-Jean en 2007, 53 % des naissances sont issues de mères de nationalité belge et 20 % sont issues de mères marocaines. Le nombre de naissances de mères de nationalité marocaine diminue. Cela ne signifie pas que le nombre absolu de mères d'origine marocaine diminue, c'est potentiellement un effet des naturalisations.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.3 SANTÉ MATERNO-INFANTILE

Tableau 14 : Évolution des caractéristiques des naissances et des mères résidentes à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise 2003-2007.

	Nombre Molenbeek	% Molenbeek*	% Région*
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Naissances multiples	349	3,9	3,5
Césariennes	1 397	15,8	17,4
Accouchements induits	2 113	24,5	26,3
Prématurés (< 37 semaines)	562	6,7	6,7
Grands prématurés (< 32 semaines)	105	1,2	1,0
Petits poids (< 2500g)	553	6,4	6,5
Mères < 20 ans	323	3,7	2,8
Mères ≥ 40 ans	326	3,7	4,0

* Pour 100 naissances vivantes (prématurés, petits poids de naissance) ou totales

Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.

Si le pourcentage de la différence de natalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard. Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Molenbeek-Saint-Jean, les naissances par césarienne (15,8 %), les accouchements induits (24,5 %) sont proportionnellement moins nombreuses qu'en Région bruxelloise (respectivement 17,4 % et 26,3 %). Dans la commune, il y a une part supérieure de naissances multiples (3,9 %), de grands prématurés (1,2 %) et de mères de moins de 20 ans (3,7 %) par rapport à la Région (respectivement 3,5 %, 1,0 % et 2,8 %).

4.2.4 MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Tableau 15 : Évolution de la mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile parmi les naissances de mères résidentes à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise, 2003-2007.

	Nombre Molenbeek	Molenbeek pour 1000 naissances	Région pour 1000 naissances
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Mortalité périnatale (1)	87	9,8	7,2
Mortalité infantile (2)	54	6,1	4,3
Mortalité fœto-infantile (3)	108	12,2	9,2

(1) Décès avant la naissance, à partir de la 22^{ème} semaine de gestation ou de 500g, ou au cours de la première semaine de vie (0-6 jours révolus) pour 1000 naissances totales.

(2) Décès entre la naissance et l'âge de un an (0-364 jours révolus) pour 1000 naissances vivantes.

(3) Décès entre la 22^{ème} semaine de grossesse et la naissance (critère en vigueur depuis 1999, auparavant 28 semaines de gestation ou 1000g) ou au cours de la première année de vie pour 1000 naissances totales.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Molenbeek-Saint-Jean, les mortalités périnatales, infantiles et fœto-infantile sont significativement plus élevées qu'en moyenne dans la Région.

5. ÉDUCATION



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs à l'enseignement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Petite enfance» dans la thématique «Socio-culturel» mais aussi «Insertion sur le marché du travail» dans la thématique «Economie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel

Tableau 16 : Nombre d'élèves dans l'enseignement maternel à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise, début 2008.

	Molenbeek-Saint-Jean	Région bruxelloise
Au lieu de résidence	5 105	46 958
Au lieu de scolarisation	4 066	51 041

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Remarques : les statistiques au lieu de résidence concernent les enfants résidant à Molenbeek-Saint-Jean, quelque soit la commune dans laquelle ils suivent un enseignement. Elles rendent généralement assez bien compte de la réalité communale.

Les élèves scolarisés dans des écoles non subsidiées par les Communautés française et flamande (notamment les écoles internationales) ne sont pas repris dans ces chiffres.

5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire

Tableau 17 : Nombre d'élèves dans l'enseignement obligatoire à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise, début 2008.

		Au lieu de résidence		
		Molenbeek-Saint-Jean		Région bruxelloise
Niveau	Filière	Nombre	% dans niveau	% dans niveau
Primaire	Primaire	7 429	93,4	94,8
	Primaire spécialisé	523	6,6	5,2
	Primaire total	7 952	100,0	100,0
Secondaire 1	Secondaire	2 341	100,0	100,0
Secondaire 2	Général	944	38,7	51,2
	Technique	603	24,7	24,5
	Professionnel	892	36,6	24,3
	Total	2 439	100,0	100,0
Secondaire 3	Général	522	30,0	45,9
	Technique	585	33,6	30,9
	Professionnel	634	36,4	23,2
	Total	1 741	100,0	100,0
Secondaire spécialisé	Secondaire spécialisé	285	100,0	100,0
Secondaire 4	Professionnel	59	100,0	100,0
Nombre total d'élèves		14 817	-	-

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

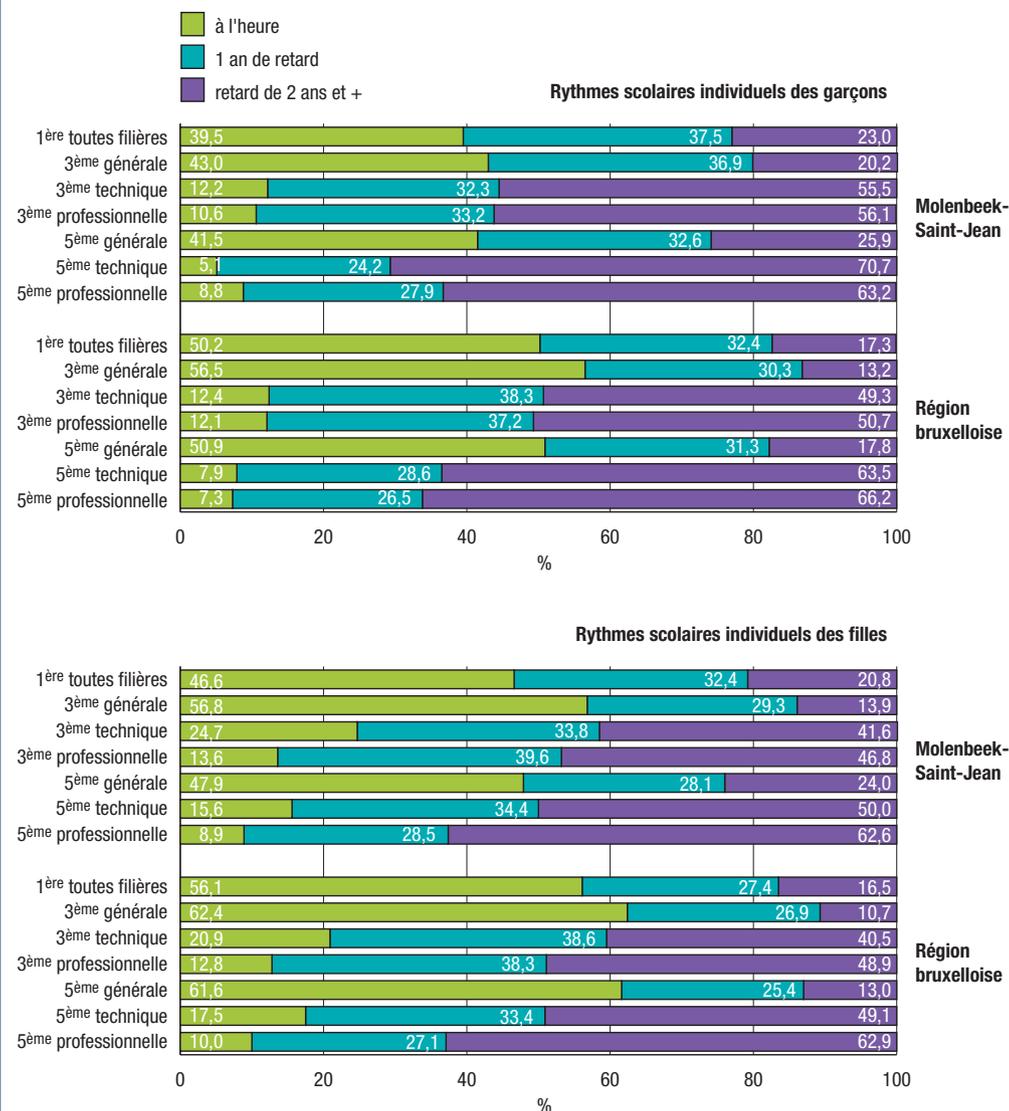
Le niveau secondaire 1 reprend les élèves aux deux premières années du secondaire, le secondaire 2, ceux en troisième et quatrième et le secondaire 3, ceux de cinquième et sixième années. Le niveau 4 représente la septième année du secondaire dans l'enseignement professionnel.

Par rapport à la moyenne régionale, les élèves du secondaire vivant à Molenbeek-Saint-Jean ont tendance à plus s'orienter vers l'enseignement professionnel, et moins vers l'enseignement général.

La commune compte 14 817 élèves scolarisés, c'est-à-dire résidant dans la commune et suivant l'enseignement obligatoire. Attention, un élève résidant dans une autre commune peut très bien être scolarisé à Molenbeek-Saint-Jean et inversement.

5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire

Figure 16 : Rythmes scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire (en première, troisième et cinquième année) vivant à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise par sexe et filière au cours de l'année scolaire 2007-2008.



Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap.

«À l'heure» signifie que l'élève est soit en avance, soit dans l'année théorique dans laquelle il est sensé être en fonction de son âge.

Parmi les élèves de 1^{ère} année du secondaire toutes filières confondues en 2007-2008, entre 40 et 45 % des enfants vivant à Molenbeek-Saint-Jean sont «à l'heure» (ce qui est un peu plus que dans la Région bruxelloise), entre 30 et 40 % ont un an de retard (un petit peu moins que dans la Région) et un peu plus de 20 % ont deux ans de retard ou plus (contre de 15 % dans la Région). En règle générale, les élèves vivant à Molenbeek-Saint-Jean sont moins souvent «à l'heure» que dans l'ensemble de la Région.

En 2001⁽¹⁷⁾, les jeunes ne poursuivant plus d'études et n'ayant pas de diplôme du secondaire supérieur sont proportionnellement plus nombreux dans la commune (52 % des 18-24 ans non-étudiants) que dans les 19 communes réunies (47,7 %).

(17) Enquête socio-économique de 2001.

6. LOGEMENT ET CADRE DE VIE



Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs au logement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Superficie des logements», «Type de logement», «Évolution du parc du logement», «Structure de la propriété» et «Parc du logement social» dans la thématique «Logement» mais aussi «Ancienneté de l'urbanisation» et «Structure du bâti» dans la thématique «Morphologie».

<http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/>

Tableau 18 : Caractéristiques des logements à Molenbeek-Saint-Jean et en Région bruxelloise.

	Molenbeek-Saint-Jean	Région bruxelloise
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	78,4	71,2
Superficie moyenne par logement (m ²) - 2001	69,9	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	1,7	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) - 2001	38,3	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	59	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	10,1	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	88,5	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	50,3	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	480	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	423	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	527	591
Part des surfaces artificialisées (%) - 2006	63,3	46,5

Source : SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001) ; Observatoire des Loyers 2008 ; IGEAT 2006

À Molenbeek-Saint-Jean, la part des ménages qui résident en appartement est supérieure à la moyenne régionale (78,4 % contre 71,2 %). Il en va de même pour la part de logements sociaux (10,1 % contre 7,8 %). Tous logements confondus, le loyer moyen d'un logement en location est de 480 € dans la commune. En général, les logements sont équipés normalement (88,5 % disposent du confort de base, c'est-à-dire d'une salle de bain, de l'eau courante et de toilettes à l'intérieur) et

l'environnement est plutôt urbain (63,3 % du territoire communal est artificialisé contre 46,5 pour la Région, le reste étant occupé par des espaces verts, des jardins ou des surfaces non imperméabilisées⁽¹⁸⁾).

(18) Voir carte de repérage.

COLOPHON

AUTEURS :

Université Libre de Bruxelles - IGEAT :
Benjamin WAYENS, Pierre KUMMERT, Gauvain DUMONT

Observatoire de la Santé et du Social :
Truus ROESEMS

MISE EN PAGE :

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie da Costa Maya

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL :

B/2010/2239/01

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick Debouverie, Commission communautaire française,
42 rue des Palais, 1030 Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

COCOF – Service des Affaires sociales – Cohésion sociale

www.cocof.irisnet.be
Martine BAUWENS – 02/800 84 23 – mbauwens@cocof.irisnet.be
(contrats régionaux)
Marie-Pierre DURT – 02/800 81 25 – mpdurt@cocof.irisnet.be
(contrats communaux)

CBAI – Centre régional d'appui à la politique de cohésion sociale (CRACs)

www.cbai.be
Alexandre ANSAY – 02/289 71 61 – alexandre.ansay@cbai.be
Jonathan UNGER – 02/289 71 63 – jonathan.unger@cbai.be

ULB – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)

www.ulb.ac.be/igeat
Benjamin WAYENS – 02/650 50 79 – bwayens@ulb.ac.be

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

www.observatbru.be
Myriam DE SPIEGELAERE – 02/552 01 45 –
mdespiegelaere@ccc.irisnet.be

Cabinet du ministre, membre du Collège en charge de la cohésion sociale

Philippe STERCKX – 02/506 32 60 – psterckx@picque.irisnet.be

VEUILLEZ CITER CETTE PUBLICATION DE LA FAÇON SUIVANTE :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Fiche 12 : Commune de Molenbeek-Saint-Jean, Commission communautaire française, 2010.

FICHES COMMUNALES D'ANALYSE DES STATISTIQUES LOCALES EN RÉGION BRUXELLOISE :

Différents documents composent cet outil d'analyse
des statistiques locales

Les fiches communales

- 01 Fiche d'Anderlecht
- 02 Fiche d'Auderghem
- 03 Fiche de Berchem-Sainte-Agathe
- 04 Fiche de Bruxelles-Ville
- 05 Fiche d'Etterbeek
- 06 Fiche d'Evere
- 07 Fiche de Forest
- 08 Fiche de Ganshoren
- 09 Fiche d'Ixelles
- 10 Fiche de Jette
- 11 Fiche de Koekelberg
- 12 Fiche de Molenbeek-Saint-Jean
- 13 Fiche de Saint-Gilles
- 14 Fiche de Saint-Josse-Ten-Noode
- 15 Fiche de Schaerbeek
- 16 Fiche d'Uccle
- 17 Fiche de Watermael-Boitsfort
- 18 Fiche de Woluwe-Saint-Lambert
- 19 Fiche de Woluwe-Saint-Pierre

Les documents concomitants

Mode d'emploi
Sources et références
Fiche Régionale

Ces fiches communales peuvent être obtenues dans les deux langues sur le site web de l'Observatoire de la Santé et du Social (www.observatbru.be). Les documents concomitants sont uniquement disponibles sur le site de la COCOF (www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/). Leur contenu peut être librement copié, moyennant mention de la source.